



Gracieuseté  
MISSE LÉONARD

# La Tribune

85<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

jeudi

SHERBROOKE  
23 mars 1995  
86<sup>e</sup> ANNÉE - No 27  
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

SON PRIX EST SIMPLE,  
**LE RESTE EST DOUBLE.**  
LE MEILLEUR SANDWICH DOUBLE AVEC FROMAGE

**1,49\$**

**JE BURGER KING**  
préfère

**JEUX DU QUÉBEC C3**



**Diane Richard est comblée: les hôtes et hôtesse porteront ses costumes**

**Chez nous**

**Saint-Nicéphore**

**Sanipan va en appel pour obtenir le droit d'importer des déchets américains**

**Cookshire**

**Le torchon brûle entre la Ville et ses employés municipaux**

**Theford Mines**

**Lab Chrysotile signe une victoire en Cour d'appel contre la SNA et Mazarin**

**CAHIER B**

**LES SPORTS C1**

**Faucons 6, Chicoutimi 3**

**Etienne Beaudry sonne la charge**



**Voilà que le Canadien perd au Forum...**

**Les Nordiques servent une correction aux Bruins**

**MÉTÉO A2**

**(82<sup>e</sup> jour de l'année)**  
**Pluie et neige, max. 4**  
**Lever du soleil: 5h46**  
**Coucher du soleil: 18h03**  
**Demain: variable, max. 3**

## La Commission propose un référendum à double volet

□ L'Estrie fait bande à part et suggère aussi de consulter les Québécois sur le rejet de 1982

Michel MORIN Sherbrooke

La Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec propose une consultation à double volet, en soumettant également à la population «le rejet officiel de la Loi constitutionnelle de 1982, imposée inconstitutionnellement à la population du Québec».

Sans suggérer un libellé précis pour la question référendaire, cette recommandation vise en quelque sorte à atténuer les effets négatifs d'une possible défaite de l'option souverainiste lors du référendum.

Telle est l'une des 13 recommandations formulées au gouvernement de Jacques Parizeau par la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec dont le rapport, unanime, a été déposé hier, à la faveur d'un événement officiel qui aura attiré plus d'une centaine de personnes.

En elle-même, cette recommandation démarque la Commission de l'Estrie de toutes les autres qui ont à ce jour déposé le bilan de leurs travaux. Soumise par le vice-président Gary Caldwell, cette proposition de consulter la population du Québec sur le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne, en 1982, aura permis de rallier le représentant de l'Action démocratique du Québec, Michaël Betts qui entend du reste convaincre son chef Mario Dumont d'y souscrire totalement.

Si tous les commissaires ont épousé cette proposition, la présidente Lynn Charpentier a quant à elle refusé de prendre position, préférant s'abstenir au moment du vote. Pour Mme Charpentier, il devenait trop compromettant, politiquement parlant, de s'aventurer en pareil terrain.

«Depuis des années, a-t-elle expliqué, on me voit faire de la politique. Mais c'est trop tôt. C'est une question d'intégrité. J'ai dit au début des travaux que je ne prendrais pas position. Toutes les autres recommandations sont des mécanismes de fonctionnement et je n'ai pas de problème avec ça. Mais l'article 1 (qui reconnaît que le Québec est un pays souverain), est le plus compromettant au niveau politique et j'ai préféré m'abstenir, fidèle à ce que j'ai toujours dit.»

**Souveraineté implicite**

En reconnaissant à l'unanimité des voix, exception faite de l'abstention de Mme Charpentier, que le Québec est un pays souverain, la Commission de l'Estrie en arrive implicitement à la conclusion que seule la souveraineté permettrait au Québec d'obtenir ses revendications constitutionnelles.

Ainsi, la Commission reconnaît que les Québécois et Québécoises forment un peuple et elle reconnaît à ce peuple le droit à la souveraineté et incite ses partenaires (fédéral et autres provinces) «au respect de la décision démocratique qu'il prendra.»

Nonobstant le résultat du réfé-

rendum, la Commission se dit d'avis que des changements constitutionnels majeurs sont nécessaires et urgents, dans le sens des revendications traditionnelles du Québec, pour permettre l'amélioration de la situation actuelle.

Or, plus loin, les commissaires

expriment une position qui fait implicitement référence à la souveraineté du Québec, en se disant d'avis «qu'aucune entente constitutionnelle respectant les demandes traditionnelles du Québec n'est possible dans le cadre du régime fédéral actuel.»

**Bouchard se rallie pour une date en 95**  
**Autres textes (A9)**

### FAIRE LE PLEIN COÛTE 1,50 \$ DE PLUS



Paul Messier, un employé de la station Esso à l'angle King et Jacques-Cartier, à Sherbrooke, a modifié hier la hausse le prix annoncé de l'essence. Le mouvement a été suivi presque partout en ville.

## Un rattrapage post-budgétaire...

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le prix de l'essence a connu hier une hausse brutale de 3,7 à 4 cents le litre dans certaines stations de service de Sherbrooke. On l'explique en grande partie par la taxe de 1,5 cent imposée par le récent budget Martin, conjuguée à la taxe ascenseur du provincial, qui faisait une hausse à 1,8 cents.

Lors de la hausse décrétée, a raconté M. Yannick Lamontagne, du Dépanneur Irving de la rue King est, à Sherbrooke, s'est engagée une compétition qui a fait descendre le prix de l'essence partout. Hier, le dépanneur, comme plusieurs autres stations, rajustait ses prix à la hausse, passant de 56,2 cents du litre à 59,9 cents. Selon M. Lamontagne, toutes les stations de service avaient haussé leurs prix hier.

Une station Esso de l'est de Sherbrooke, dont le

propriétaire a refusé de s'identifier, parce qu'Esso interdit de faire des commentaires, dit-il, a pour sa part décrété une hausse de 4 cents, passant de 55,9 à 59,9 cents le litre. Le propriétaire a simplement attribué cette hausse à un besoin de rattrapage.

D'autre part, tandis qu'une station de service Le Pétrolier de la rue Queen, à Sherbrooke, dont il a été impossible de joindre le patron, affichait toujours hier un prix de 55,9 cents le litre, le propriétaire de la station Shell de la rue Conseil, M. André Choquette, indiquait qu'il avait maintenu son prix stable à 57 cents. «Mais il faudra hausser le prix avant longtemps. Je pense même qu'on atteindra les 62 cents. Quand on baisse les prix, on coupe toujours dans les commissions des stations de service.»

M. Choquette note qu'au lendemain du budget Martin, les compagnies ont absorbé la différence entre la hausse prévue et la baisse effective des coûts, mais que ce temps semble révolu.

## Une bouffée d'air frais à Bishopton!

Martyne GENDREAU Bishopton

En annonçant hier l'acquisition de l'ex-usine de fabrication d'armoires de cuisine Nadtech fermée l'été dernier, Shermag a littéralement redonné vie hier à la petite municipalité de Bishopton, où près de 150 personnes ont assisté en soirée à une rencontre d'information pour l'embauche de personnel.

Dans une municipalité où le coup dur subi en juillet 94 s'est fait durement ressentir - des chômeurs... et des baisses de chiffres d'affaires pour les commerces - la nouvelle de l'arrivée de Shermag ressemble à une sorte de miracle inattendu.

Le fabricant de meuble dont le siège social est situé à Sherbrooke prévoit créer près de 100 emplois, dont 50 dès le mois de mai. Le nombre augmentera graduellement au

cours de l'année.

La nouvelle usine Shermag - qui devient la 7<sup>e</sup> du groupe - produira des meubles haut de gamme en érable et en merisier.

Le président et directeur général Serge Racine a adressé aux intéressés hier soir qu'il recherchait des travailleurs consciencieux car son entreprise, a-t-il pris soin d'ajouter, vise à maintenir un taux de retour de marchandises pratiquement nul.

«Nous ne voulons produire aucun meuble écorché, ou ayant le moindre petit défaut. Bienvenu à tous ceux qui veulent y mettre leur cœur à produire de tel meubles», a dit M. Racine.

Les employés recrutés gagneront entre sept et onze dollars l'heure.

C'est parce qu'elle estimait être vraisemblablement en mesure de trouver du personnel qualifié sur place que la direction de Shermag a fait l'acquisition de l'ancienne usine

Nadtech à Bishopton.

Hier, le maire de la municipalité, Marc Latulippe, a raconté que la question avait été abordée à quelques reprises lors de rencontres avec le patron de Shermag.

«M. Racine m'a un jour demandé si j'avais des gens chez moi pour travailler dans son usine, a rigolé M. Latulippe. Ce soir, je lui dit que ce n'est pas une usine qu'il peut ouvrir à Bishopton, mais bien deux tellement les employés seront bons!»

**Applaudissements**

De fait, les quelque 50 employés de l'ancienne usine Nadtech risquent fort bien de se retrouver un nouvel emploi avec la venue de Shermag.

«Nous avions besoin de quelqu'un de solide et de fort pour relancer l'usine. Tous les ex-employés sont très contents et surtout, très confiant de recommencer à travail-

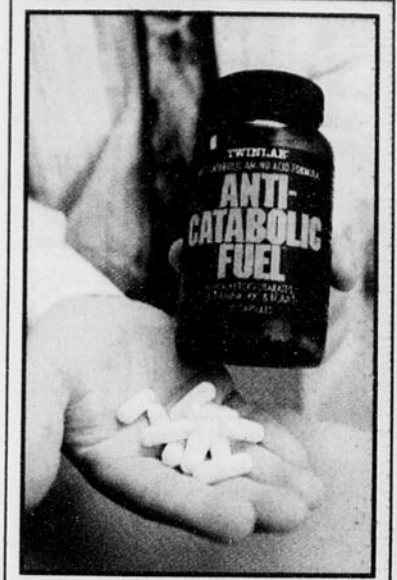
ler à court terme», a confié Marcelle Raymond, une ancienne employée.

Lors d'une courte période de question, une citoyenne de Bishopton, Marie-Marthe Lessard, a fait une intervention appréciée par la direction de Shermag et qui a soulevé un applaudissement général dans la salle.

«Je ne suis pas ici comme ancienne employée de Nadtech ni comme future employée de Shermag, a-t-elle dit, mais bien comme citoyenne. Je suis très heureuse et très fière de voir une entreprise de la réputation de Shermag venir s'installer parmi nous.»

Les personnes intéressées à travailler à l'usine Shermag de Bishopton doivent remplir un formulaire de demande d'emploi, disponibles dès ce matin à l'usine.

**Usine moderne (B4)**



## Une histoire de comprimés fait du bruit chez les Cantonniers

Mario GOUJIL et Martin DUSSAULT Magog

Une histoire de comprimés fournis aux joueurs de l'équipe de hockey des Cantonniers de Magog par le directeur-gérant Jacques Grégoire, avant le dernier match de la saison régulière à Sainte-Foy, a causé bien des remous dans l'entourage de l'organisation au cours des dernières heures.

Jacques Grégoire s'est d'ailleurs défendu des insinuations portées à son endroit par Jean-Claude Corby, père de Joey, un joueur qui a été remercié de ses services par les Cantonniers en fin de semaine dernière.

Jean-Claude Corby a contacté La Tribune hier pour dénoncer «des faits troublants qui se sont passés récemment chez les Cantonniers».

«Je n'accepterai jamais que quelqu'un bourne mon fils de pilules pour jouer au hockey sous prétexte que ça va le 'booster', comme lui a dit Jacques Grégoire», a dénoncé Jean-Claude Corby.

Le directeur-gérant des Cantonniers a repoussé les accusations du père Corby du revers de la main, les qualifiant de tout à fait gratuites.

«Voilà si je déposerais des substances illégales au beau milieu du vestiaire de l'équipe et que j'encouragerais les gars à en consommer...», s'est défendu Grégoire.

«Ma réputation serait détruite à jamais si je faisais cela. Je ne voudrais surtout pas prescrire à des jeunes que j'ai à cœur, des choses qui ne seraient pas bonnes pour eux», a-t-il ajouté.

A la demande de La Tribune, Grégoire a accepté de remettre le contenant de comprimés en question. Des joueurs de Cantonniers ont ensuite confirmé, sans avoir été informé au préalable du dossier, qu'il s'agissait bel et bien de la bouteille de comprimés qu'ils avaient vue dans le vestiaire de l'équipe à Sainte-Foy, il y a maintenant quelques semaines.

Il s'agit de «anti-catabolic fuel», vendu sous forme de comprimés et disponible dans toute bonne pharmacie, sans prescription.

Des experts contactés par La Tribune s'entendent pour dire qu'il n'y a rien d'illégal ou de dangereux dans les comprimés en question. «Ce sont des acides aminés qui permettent aux muscles de récupérer plus rapidement», explique Mario Leblanc, du club Les Marteaux, spécialiste et conférencier en nutrition.

Par contre, le père de Joey Corby soutient que son fils a été malade après avoir avalé ces comprimés.

«Ce sont des accusations gratuites parce qu'il est frustré du renvoi de son fils», de répliquer Jacques Grégoire.



## Actualité en bref

### Relocalisation et non fermeture au CHUS

**Sherbrooke (MR)** - L'intention du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke n'est pas de mettre fin à ses activités en ophtalmologie et en oto-rhino-laryngologie, mais de les relocaliser dans d'autres secteurs qu'au 8e étage, qui sera probablement fermé.

C'est ce qu'a fait comprendre le directeur général du CHUS, M. Normand Simoneau, hier, après avoir pris connaissance des déclarations de la CSN à ce sujet, ce qui aurait pu faire croire que le CHUS renonçait à ses activités en ophtalmologie et oto-rhino-laryngologie.

M. Simoneau ne cache pas qu'avec la fermeture de 36 lits au CHUS, il y aura environ 40 emplois perdus, mais à ce sujet, il note qu'on procédera dans le respect de la sécurité d'emploi. «Les 40 personnes affectées pourront se relocaliser dans le Centre hospitalier par supplémentation dans d'autres secteurs. À la fin du processus, il pourrait y avoir des personnes sans sécurité d'emploi qui sortent du réseau de la santé.»

M. Simoneau note aussi que, s'il devait y avoir des personnes bénéficiant de la sécurité d'emploi qui ne se relocalisent pas au CHUS, ce serait l'entente-cadre régionale qui s'appliquerait et qui ferait en sorte que les gens ayant la sécurité d'emploi se relocaliseraient dans d'autres établissements du réseau de la santé.

Mardi, un porte-parole de la CSN, Luc Lessard, déplorait que l'on procède à la pièce plutôt qu'en fonction d'un plan d'ensemble, dans toute cette question de fermeture de lits.

### Marie Malavoy en deuil de sa mère

**Sherbrooke (MM)** - La députée de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, Marie Malavoy, est en deuil de sa mère, Anne-Marie, décédée mardi soir à l'âge de 71 ans, à Montréal.

Anne-Marie Malavoy, née Mailard, éprouvait des problèmes de santé depuis déjà un certain temps. Le père de Marie Malavoy, André, se trouve présentement en Europe.

Anne-Marie Malavoy, qui fut l'une des premières femmes à avoir fait de la télévision et de la radio au début des années 50, sera exposée samedi et dimanche à la maison funéraire Urgel Bourgie, 5650 Chemin Côte-Des-Neiges, à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi, le 27 mars, en l'église Notre-Dame-des-Neiges.

La députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, se voit donc contrainte de suspendre ses activités de parlementaire, tout autant que les rencontres qu'elle devrait tenir lundi prochain, à son bureau de Sherbrooke.

La députée devrait reprendre ses activités mardi prochain, à moins d'avis contraire.

### Tolérance pour le stationnement

**Sherbrooke (PYB)** - Le service de police de la Ville de Sherbrooke est invité par les membres du conseil municipal à tolérer le stationnement de nuit dans les rues de la ville. Le conseiller Laurier Cusseau a suggéré la mesure en raison de la disparition de la neige. En vertu d'un règlement, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues de Sherbrooke la nuit jusqu'au 31 mars.

### Coûteux et inefficace

Porte-parole du Club cycliste de Sherbrooke, Gilles Viger s'est élevé devant le conseil municipal contre l'adoption éventuelle d'un règlement obligeant l'identification des bicyclettes par la vente d'une vignette au coût de 5 \$.

De l'avis de Gilles Viger, ce programme de prévention est inefficace et coûteux. Il demande aux membres du conseil de quelle manière les policiers pourront parvenir à distinguer les cyclistes venus d'ailleurs. Il s'inquiète aussi comment il sera possible de prouver la propriété d'un vélo au moment d'acheter une vignette.

### Visite de paroisse

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, fait présentement sa visite de paroisse. Il a entrepris de rendre visite aux 909 employés de l'appareil municipal. Il dit véhiculer le message d'une saine communication ainsi que les objectifs du conseil pour les quatre prochaines années.

### Consultation à venir

La nouvelle Commission de consultation et d'audience devrait tenir une première assemblée d'ici un mois. Président de la nouvelle Commission destinée à entendre les revendications du public, Camille Fortier précise que la nouvelle création effectuera une certaine filtration des demandes tout en demeurant «très démocratique».

### C'est permis d'essayer...

Le conseiller Alain Leclerc a réussi à déridier ses collègues. Il a déposé la lettre d'un citoyen de son quartier, victime d'une amende de 30 \$ pour les frais d'un parcourêtre.

«Il est prêt à régler pour 15 piasses», de noter le conseiller!

## Financement du réseau d'égouts dans le secteur Guertin à Rock Forest

# Des citoyens demandent une enquête

Denis DUFRESNE Rock Forest

Des citoyens du secteur Guertin, à Rock Forest, demandent au ministère des Affaires municipales d'enquêter sur l'administration de cette municipalité, puisqu'ils estiment avoir été trompés lors des discussions sur le financement du réseau d'égouts de 1,8 million \$ construit l'an dernier.

«On demande au ministre Guy Chevrette d'enquêter sur la façon de fonctionner de la municipalité et pourquoi on ne nous a pas donné toute l'information», indique le porte-parole des citoyens, Ghislain Déry.

Le ministère des Affaires municipales avait déjà mené une enquête administrative à Rock Forest, au début des années 90.

Les citoyens, dit M. Déry, reprochent surtout à l'administration municipale d'avoir, avant le référendum d'août 1993 et jusqu'à récemment,

toujours proposé deux modes de paiement pour ce projet, soit par le biais d'une taxation de 1400 \$ par année sur 20 ans, ou par un paiement comptant de 12 900 \$.

La municipalité a décidé d'y aller avec un financement sur 20 ans, estimant que le paiement comptant pourrait être inéquitable puisque le nombre d'unités, ou de lots, peut changer dans le temps, ce que reconnaît le ministère des Affaires municipales.

Le conseil municipal a voté par résolution le 13 mars pour le financement sur 20 ans et en avisait officiellement les citoyens le lendemain lors d'une assemblée d'information.

Depuis quelques mois, plusieurs citoyens réclamaient le droit de payer comptant pour ces travaux qui touchent une centaine de contribuables.

### Projet rejeté?

«Nous avons voté sous de fausses représentations lors du référendum, c'est un projet qui comprenait



Téléphoto par Claude Poulin  
Le porte-parole des citoyens, Ghislain Déry: «On demande au ministre Guy Chevrette d'enquêter sur la façon de fonctionner de la municipalité et pourquoi on ne nous a pas donné toute l'information.»

une clause de paiement comptant et elle n'est plus là!» mentionne M. Déry.

«La Ville avait été informée par le ministère des Affaires municipales, avant que ne débutent les travaux, que les clauses relatives au paiement comptant étaient refusées, question d'équité. La Ville est restée muette sur cette question, qui était un élément majeur pour les citoyens lors du référendum du 15 août 1993. Il est évident que le projet aurait été rejeté sur cette condition», allèguent les citoyens dans leur lettre au ministre Chevrette.

Ils soutiennent de plus que lors de la présentation du projet, une subvention de 80 000 \$ du ministère de l'Environnement devait être appliquée au projet, de même qu'une somme de 100 000 \$ provenant d'un budget discrétionnaire pour la voirie, ce qui ne s'est pas réalisé.

«Le citoyen qui écoute un élu se doit de lui accorder une certaine crédibilité et c'est cela qui nous a conduit dans ce marasme. Les rési-

dants ont été induits en erreur et le référendum n'a plus sa valeur démocratique», font valoir les citoyens dans leur missive.

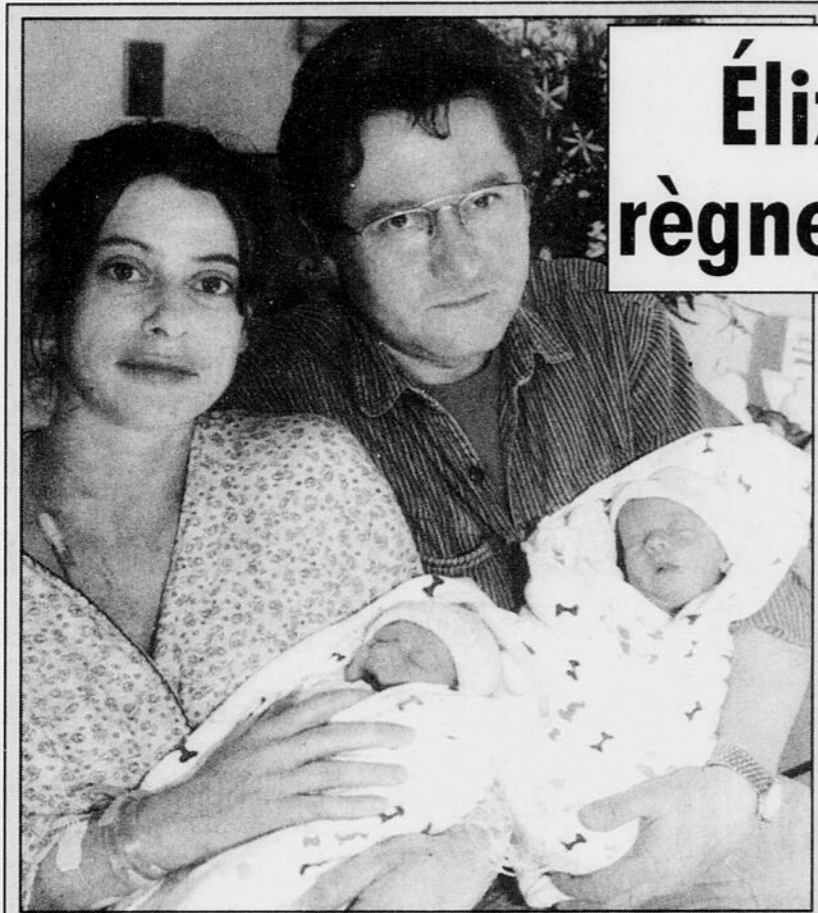
### Aucune valeur, réplique Delisle

Invité à commenter la démarche des citoyens, le maire Bertrand Delisle signale que le ministère des Affaires municipales a lui-même reconnu que le paiement comptant pourrait être source d'iniquité.

Lorsqu'on lui signale que Rock Forest avait bien proposé deux modes de paiement (comptant ou par taxation sur 20 ans) lors du référendum, M. Delisle répond que «quand le référendum a eu lieu, le règlement d'emprunt n'avait pas été présenté au ministre, toutes les informations sont soumises à l'approbation du ministre».

«Ce sont eux qui nous ont dit d'agir comme cela pour ne pas faire d'injustice», soutient-il.

«C'était dans un document d'information, mais ça n'a pas de valeur», ajoute-t-il au sujet de la clause de paiement comptant.



Téléphoto par Claude Poulin  
Sylvie Labelle et Kevin McKenna ont eu toute une surprise lundi matin: la jeune femme a donné naissance à deux filles... du jamais vu dans la famille McKenna, puisque depuis cinq générations on y comptait que des garçons. Sur la photo, Sylvie, avec la petite Alyson, et Kevin, avec la petite Elizabeth.

## Élizabeth et Alyson mettent fin au règne des garçons chez les McKenna

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les petites Élizabeth et Alyson Labelle McKenna, nées lundi matin, ne le réalisent pas encore, mais elles viennent de mettre fin à une longue tradition chez les McKenna à Sherbrooke: pour la première fois en cinq générations une fille voit le jour... et même deux, dans cette famille de souche irlandaise!

«Nous savions que c'était des «doublés», mais on ignorait leur sexe, on voulait se garder une surprise, mais on n'en est pas revenu encore parce que depuis cinq générations les enfants McKenna étaient toujours des garçons, sans exception!» raconte Sylvie Labelle, qui a donné naissance lundi à 11h15 à deux merveilleuses petites filles, Élizabeth (cinq livres et une once) et Alyson (quatre livres et trois onces).

«Je l'ai vu tout de suite que c'était des filles, ce fut une toute une surprise», dit de son côté l'heu-

reux père, Kevin McKenna, dont la famille possède un commerce de fleurs depuis cinq générations à Sherbrooke.

Ce dernier explique que depuis l'arrivée au Québec de l'ancêtre Patrick McKenna, vers 1848, tous les enfants McKenna étaient des garçons.

«On tenait pour acquis que ce serait des garçons, mais tout le monde nous avait donné des vêtements de fille... on n'a pas encore ouvert les boîtes, mais là on va devoir regarder ce qu'il y a dedans», raconte le père, visiblement encore surpris de ce qui lui arrive.

«Elles toutes petites, mais en bonne santé», ajoute Sylvie Labelle, elle aussi émerveillée de ce cadeau.

«Notre première surprise fut d'apprendre que se serait des jumeaux, ou des jumelles... mais depuis on a été de surprise en surprise», ajoute Kevin.

La fait qu'un McKenna soit père de deux filles surprend tellement les proches et amis de la famille, que certains ont de la difficulté à le croire.

«On me dit d'arrêter de faire des farces, même mes amis ne comprennent pas», raconte le père.

Et les parents, Paul et Madeleine McKenna?

Ils sont tout aussi surpris, d'autant plus que les frères de Kevin ont tous eu, du moins jusqu'ici, des garçons.

«Mon frère Harry a eu un garçon il y a quelques mois, Bob a aussi un garçon, tandis que John et son épouse attendent un enfant, on ne sait pas...», explique Kevin.

«Chose certaine, les parents vont d'émouvoir en émoi, il y a eu quatre nouveaux bébés en deux mois», mentionne Sylvie, soulignant que son fils Benoît, âgé de 12 ans, «est fort de joie d'avoir deux petites sœurs».

«C'est beau à voir», ajoute-t-elle.

Le célèbre fleuriste McKenna et Fils deviendra-t-il un jour McKenna et Filles?

«Un jour peut-être! On n'a pas pensé à ça, peut-être faudra-t-il éventuellement les initier au métier», répond Kevin.

## La Montérégie et l'Estrie optent pour le dialogue

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les responsables du développement économique et touristique des régions de la Montérégie et de l'Estrie ont convenu d'amorcer un véritable dialogue sur la question du redécoupage territorial pour aplanir leur différend et «éviter de se chauffer à blanc», selon les mots du directeur général de Tourisme Estrie, Alain Larouche.

«On doit se donner un dossier objectif et complet, puis discuter après cela. On demandera ensuite à nos membres de nous proposer des solutions», déclare M. Larouche, qui rentrera hier d'une réunion avec les gens de la Société montérégienne de

développement (SMD).

D'une part, le délégué régional pour l'Estrie, Claude Boucher, a rencontré hier le ministre du Développement régional, Guy Chevrette, pour le sensibiliser à la situation. Il entend aussi réunir à brève échéance autour d'une même table la SMD, le Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie, les sous-ministres adjoints au développement de deux régions, avec le délégué régional de la Montérégie, François Baulne.

«M. Chevrette et moi devons intervenir pour faire en sorte qu'il y ait de l'harmonie. Les lignes administratives c'est une chose, mais les affinités naturelles c'en est une autre. Je trouve inacceptable qu'on

veille ériger des murs entre les régions», indique M. Boucher.

Ce dernier n'a rien à redire des propos de la ministre du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, qui juge qu'il appartient au milieu touristique de régler ses problèmes de territoire et à trouver des mécanismes de coopération.

Le différend entre l'Estrie et la Montérégie tient au fait que la SMD souhaite harmoniser les territoires touristiques avec ceux des régions administratives, puisqu'à l'heure actuelle, par exemple, un organisme comme la station de ski du mont Sutton relève de Tourisme Estrie au plan touristique, mais dépend de la Montérégie pour les fonds de développement.

En vertu d'un tel scénario, les MRC de Haute-Yamaska et Bromes-Missisquoi pourraient se joindre à la Montérégie pour le développement touristique.

D'autre part, Tourisme Estrie collaborera à la réalisation d'une étude d'impact de la SMD «afin d'évaluer l'impact d'une éventuelle harmonisation des territoires administratifs et touristiques».

«On appuie l'idée d'une réunion au sommet pour commencer à travailler les enjeux. On n'est pas en train d'embarquer dans la scission de notre territoire, mais s'il y a des idées nous font avancer, on est prêt

à collaborer», ajoute M. Larouche.

«La Montérégie a changé d'attitude, elle veut devenir une vraie région et que tous les secteurs d'activités soient intégrés, y compris le tourisme. Si ce n'est pas fait, il y a un problème chez-eux», convient M. Larouche.

«On a comme principe de base de ne pas pénaliser les entreprises et les membres», ajoute-t-il.

Le délégué régional est lui aussi de cet avis: «Il faut absolument qu'on en arrive à s'entendre, à regarder les choses non pas selon des structures administratives, mais dans l'intérêt des gens».

## Transport lourd limité à Sherbrooke

Sherbrooke (PYB)

Les conducteurs de véhicules lourds devront ouvrir l'œil avant d'emprunter certaines rues de Sherbrooke. Une quarantaine de rues, notamment dans le quartier ouest, sont maintenant interdites à la circulation de camions.

Le conseil municipal vient d'adopter un règlement visant à limiter le passage de camions lourds sur certaines rues. Les véhicules de livraison et ceux en provenance ou à destination d'un port d'attache ne seront pas soumis à cette mesure.

Présenté par le conseiller du district du Triplet, Jean-François Rouleau, le règlement entrera en vigueur dès son approbation par le ministère des Transports. Les employés de la Ville ont déjà procédé à l'installation des panneaux de signalisation afin d'identifier les rues visées.

«Notre règlement ne touche pas les commerces ou industries situés dans les rues concernées, d'expliquer Jean-François Rouleau. Ce sont les autres, ceux qui n'ont pas d'affaire dans le quartier et qu'on ne veut plus voir.»

Le conseiller souligne que plusieurs conducteurs de camions empruntent la rue Galt à leur sortie de l'autoroute 410, tandis que le plan de transport prévoit leur passage par le boulevard Université. Chaque jour, plus de 250 camions circulent sur la rue Galt, et on estime qu'une cinquantaine n'ont pas affaire dans le secteur. La rue Galt est alors utilisée comme raccourci.

«Plus de 250 camions, d'indiquer le conseiller, c'est du stock. J'ai deux écoles dans le quartier.»

Jean-François Rouleau plaide

que les commerces ne seront nullement incommodés par le règlement qui prévoit des amendes entre 100 et 200 \$ pour les contrevenants.

**ESCORT LX 1995**

PHOTO PEUT DIFFÉRER

**6 995\$\***  
TOUT INCLUS

**199\$/MOIS\*\***  
TPS EN SUS

\*Sur location bail de 24 mois, payé comptant.  
\*\*Bail location de 24 mois, t.p. en sus. Limite de 50 000 km, kilomètre excédentaire de 6¢ le km. Comptant ou échange de 2 000\$. Sujet à l'approbation du crédit. Option d'achat de 8 385\$.

DANS L'EST **LE VOITURIER** DANS L'EST

1261, KING EST  
SHERBROOKE

**Télé-Son**

**Des gens de chez nous**

**TÉLÉCOULEUR SYSTÈME 3-27 PO**  
avec compensation spatiale  
EN DIAGONALE

- Récepteur-monteur
- Tube-image à verre foncé
- Plus de 500 lignes de définition
- Télécommande multi-marque
- Menus trilingues
- Ambiphonie
- Panneau à 9 prises audio-vidéo

649\$

Modèle SM2771S

**GRATUIT!** à l'achat de ce téléviseur 599\$ prix de détail suggéré

**HAUT-PARLEURS «SURROUND»**

**HAUT-PARLEURS «SURROUND»**  
Gratuits à l'achat du téléviseur illustré ci-dessus

• Basses 3 po • Aigues 1/2 po • Boîtier en plastique résistant • Connecteur arrière

**Télé-Son SHERBROOKE**  
2300, rue King Ouest  
(819) 822-3344

Plan de crédit disponible. Location écran géant. Illustrations peuvent différer.

# Info-jeunes

## Une porte ouverte sur l'observation des étoiles

Steve BERGERON Sherbrooke

Qui ne s'est jamais laissé séduire, une chaude nuit d'été, par l'immensité du ciel étoilé, sans se faire prendre au jeu d'identifier les constellations? «Ça, c'est la Grande Ourse; ça, c'est la Petite, avec l'Étoile polaire. Et ça, c'est... Euh... Un beau p'tit tas d'étoiles...»

C'est pour procurer des réponses aux néophytes, surtout les jeunes de 10 à 15 ans, mais aussi les adultes,

que Jean-Pierre Urbain a eu l'idée de créer son guide «J'observe le ciel étoilé», véritable porte ouverte sur l'observation des étoiles, planètes, constellations et compagnie.

«Je me souviens, quand j'étais jeune, d'avoir dû fouiller longtemps dans des livres compliqués avant de trouver des réponses. J'ai des amis qui ont perdu la flamme à cause de ça. J'ai voulu créer pour les jeunes ce qui m'a manqué dans ma jeunesse d'astronome amateur.»

Jean-Pierre Urbain a donc conçu l'an dernier, en collaboration avec

une pelotée de collègues astronomes, un petit annuaire astronomique pour 1994. Succès oblige, l'aventure vient d'être réitérée pour 1995.

Jean-Pierre Urbain compare le guide à un horaire-télé: «Au lieu de le consulter pour savoir quelle émission passe à telle heure, c'est pour savoir quelles constellations sont visibles à tels mois, date et heure.»

Largement illustré et coloré, le guide regroupe les principales notions de base de l'astronomie, concises et simplifiées.

### Trouver le sud

Avant de se précipiter à l'extérieur, le nez en l'air, mieux vaut prendre le temps de lire les pages préliminaires du guide, ainsi que les lexiques et index de la fin.



Jean-P. Urbain

«Il faut savoir que la plupart des événements cosmiques se produisent au sud. La première chose à faire est donc de trouver cette direction, et le guide indique comment y arriver.»

Vient ensuite le choix du meilleur site d'observation. Pour éviter que la suite de son livre ne s'intitule «Comment soigner un torticolis et des engelures», Jean-Paul Urbain

met l'emphase sur l'importance d'être à l'aise et de toujours bien s'habiller.

Pour chaque mois, l'astronome amateur bénéficie d'une carte du ciel, tel qu'il devrait voir le firmament à un soir et une heure donnée, ainsi que d'un texte abordant un événement saillant du même mois.

«Par exemple, en février, la pleine lune tombait le lendemain de la Saint-Valentin. La carte est donc accompagnée d'un texte qui explique pourquoi nous voyons toujours la même face de la lune, pourquoi sa taille semble changer, quelles sont les taches à sa surface...»

«Il y a une seule carte du ciel par mois, mais c'est suffisant pour se retrouver pendant le mois entier. Le défi, c'est d'apprendre à reconnaître sans la carte», rajoute-t-il.

### Des souvenirs

D'après ses souvenirs, Jean-Paul

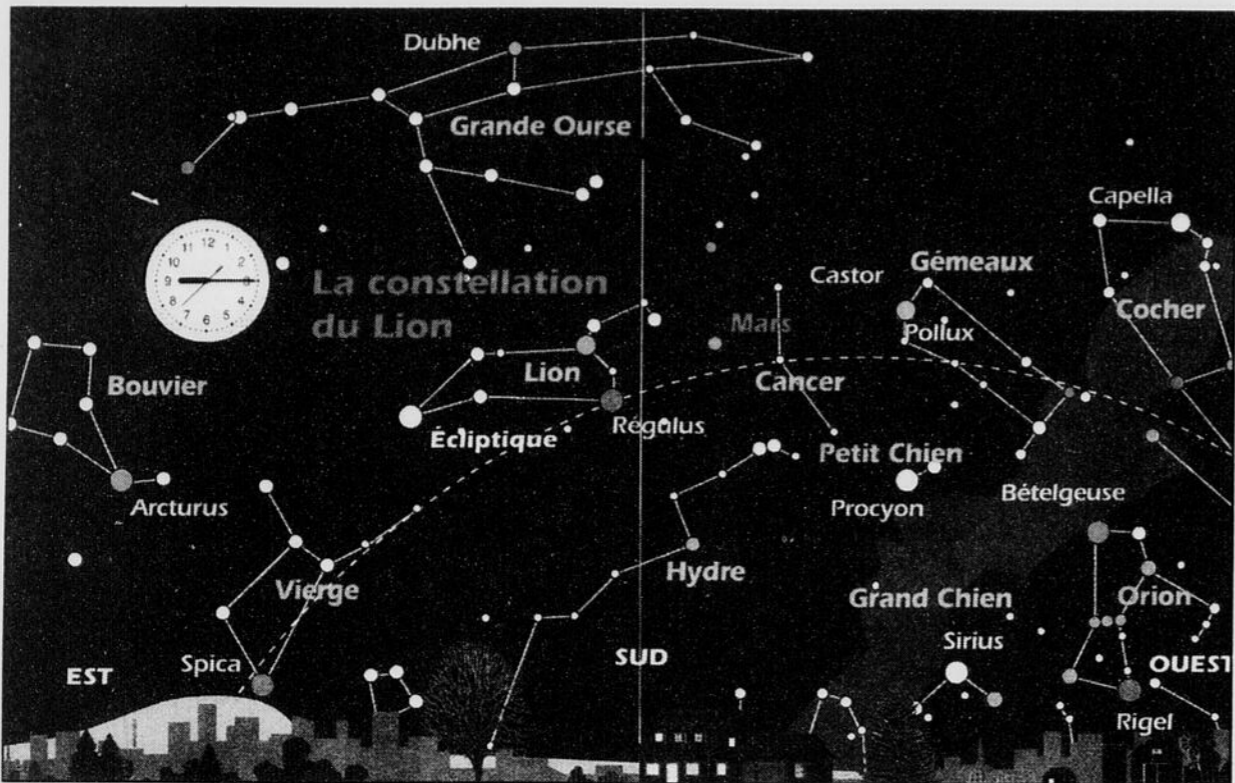
Urbain a commencé à s'intéresser à l'espace lors du lancement du premier satellite, Spoutnik, en 1957. «Les adultes s'arrêtaient en pleine rue, le nez en l'air, pour essayer de voir ce "bébé lune". Ça mobilisait le citoyen ordinaire.»

Cette passion devait l'amener à étudier l'astronomie générale et à s'engager dans nombre de regroupements, surtout dans le domaine de la publication.

### Guide 1996

En ce moment, il travaille déjà à concevoir la version 1996 du guide.

«L'astronomie intéresse n'importe qui. Suffit d'avoir deux yeux et de regarder. Je connais même un centre pour personnes âgées, à Montréal, où celles qui souffrent d'insomnie peuvent se rassembler dans un solarium et utiliser le guide pour discuter des étoiles.»



Ceci est une configuration du ciel du 1er avril 1995, à 21 h 15. Aujourd'hui, 23 mars, à la même heure, on devrait apercevoir les mêmes constellations, mais légèrement décalées vers la gauche. Le trait pointillé, c'est l'écliptique, c'est-à-dire la trajectoire que suivent les constellations vers l'Ouest.

## Un coup d'oeil au ciel printanier

Steve BERGERON Dans la lune

Qu'y a-t-il d'intéressant à observer dans le firmament étoilé ces temps-ci? Mars 1995 est un très bon mois pour observer... la planète Mars!

Un peu avant 21 h, Mars est censée trôner plein sud. Il paraît même qu'elle brille de tout son éclat de planète rouge, et surpasse presque toutes les étoiles en frais de brillan-

ce. Sauf Sirius, située plus bas, vers l'Ouest.

C'est donc le moment idéal pour comparer l'éclat d'une étoile à celui d'une planète: Sirius est d'un blanc bleuté et scintille beaucoup, mais les planètes, elles, ne scintillent pas.

Qui plus est, le guide de Jean-Paul Urbain refait l'histoire complète de la planète, de sa découverte jusqu'à l'éventuelle mission d'exploration des Russes et des Américains.

Tout près de Mars, à gauche, se situe la constellation du Lion, qui

emprunte la silhouette d'un lion assis. Parmi les neuf étoiles qui la composent, il s'en trouve une superbe, Régulus, en bas à droite.

En haut du Lion brille la Grande Ourse, avec sa très reconnaissable forme de «casserole au long manche».

À l'ouest, on peut apprendre à reconnaître de nouvelles constellations: Persée, Orion, le Cocher, le Taureau et les Gémeaux.

Il ne reste qu'à se croiser les doigts pour que les nuages prennent congé ce soir...



### Soirée casino

Le Club d'âge d'or de St-Denis de Brompton organise une soirée dansante avec orchestre le samedi 25 mars, à 20h30, au sous-sol de l'église de l'endroit.

### Centre d'aiguillage

Le Centre d'aiguillage offre, à l'intention des femmes prestataires de la sécurité du revu ou sans revenu, ayant besoin d'aide pour retourner

sur le marché du travail, un programme de 13 semaines pour vous permettre de suivre une formation préparatoire à l'emploi. La prochaine formation débute le 3 avril. Inf.: 564-0202.

### Danse country

Tous les vendredis, de 21h à 1h30 a.m., il y a soirée de danse country avec orchestre au Club l'Audacieux, au 1652, rue Galt est à Sherbrooke. Inf.: 564-7882.

### «Gestion du stress»

Le Centre des femmes du Val St-François offre la session «Gestion du

stress» les mardis du 28 mars au 25 avril, de 19h à 22h, au CLSC, 1145 rue Racine à Valcourt. Inf.: (514)532-4262.

### Heure de prière

Il y aura heure de prière synodale avec animation le lundi 27 mars, à 19h30, à l'église St-Jean de Brébeuf (angle des rues King et Jacques-Cartier) à Sherbrooke.

### Partie de cartes

Les Filles d'Isabelle Cerclé Marie-Julie 1260 organisent une partie de cartes le dimanche 2 avril à 19h, au sous-sol de l'église Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Inf.: 346-9077.

**AU CARREFOUR DE L'ESTRIE** CHEZ **CÉLÉBRA SONA**

Gisèle est sentimentale. Jean-Guy aime le «Rock» ou le «Country»

**Achetez-leur une chanson avec leur prénom.**

Votre petit Éric raffolerait d'être un héros. **Achetez-lui un «conte» sur cassette avec son prénom**

**Profitez des possibilités infinies! Soyez original!**  
(Anniversaire, mariage, Fête des Mères, Fête des Pères, St-Valentin, graduation, berceuse).

Voici enfin la méthode la plus originale et la plus touchante d'atteindre celui ou celle que l'on aime, là où ça compte:

**droit au coeur!**

Plus de **5000 noms disponibles** en kiosque.

Tél.: **563-3416**

**SPÉCIAL SUR CONTE DE PÂQUES POUR ENFANT.**

Participez au concours

# TROUVEZ LE SCOOP BELL

Cherchez-le

2

3

## SCOOP

Regardez la télé

Chacun des huit gagnants d'un an d'interurbain Bell sera choisi au hasard parmi les participants du jour et nommé sur les ondes de Radio-Canada lors de l'émission Scoop. Tous les participants courront la chance de gagner le voyage lors du tirage qui aura lieu le 6 avril 1995, lors du dernier épisode.

Chaque jeudi, du 9 février au 6 avril, notre petit bonhomme se cache dans ce quotidien. Quand vous l'aurez trouvé, notez ses paroles et hâtez-vous de nous les répéter au 1 800 514-1424. Il faut appeler entre 8h et 18h, le jour même.

**LaTribune**

Les gagnants devront répondre à une question mathématique. Règlement du concours disponible dans les magasins **Teleboutique**™ Bell ou en expédiant une enveloppe préadressée et affranchie à: Concours Trouvez le scoop Bell, 425, Grande-Allée Est, Québec, Qc G1R 2J5. Ce concours s'adresse aux clients résidentiels de Bell Canada âgés de 18 ans et plus, habitant au Québec.

**GAGNEZ un an d'interurbain Bell gratuit**

Jusqu'à concurrence de 1000\$.

**GAGNEZ un voyage pour deux autour du monde**

Un voyage d'une durée d'un mois d'une valeur approximative de 25 000\$-et, si vous êtes abonné au plan **InterMax**™ Bell, 1 000\$ d'argent de poche.

**CLUB VOYAGES.**

**PARTICIPEZ CHAQUE SEMAINE 1 800 514-1424**

# Aide aux dépressifs: Duplantie se fait rassurant

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les difficultés éprouvées par le Carrefour intervention suicide (CIS) n'alarment pas le directeur général de la Régie régionale de

la santé et des services sociaux, Jean-Pierre Duplantie, qui croit que les besoins de la clientèle peuvent être satisfaits par d'autres organismes.

«On ne se situe pas face à un seul organisme mais il y a un ensemble d'organismes et d'établissements

qui dispensent de tels services... Il y a aussi le mandat qui a été confié au CLSC de mettre en place des services d'intervention de crise. C'est en train de se faire. Une somme de 350 000 \$ est mise à leur disposition. Il est donc important de voir le problème de façon globale», avertit M. Du-

plantie.

Il réagissait à l'information dévoilant que le Carrefour intervention suicide n'est pas en mesure d'offrir un service d'écoute téléphonique en dehors de certaines heures, six jours durant. Et ce, alors que les appels à l'aide se multiplient et que les suicides se font très nombreux en ce début d'année. Le CIS reçoit 70 000 \$ par année et ne peut donc payer que deux personnes. Présentement, il ne reste plus que 1500 \$ en caisse. Dans deux semaines, on ne pourra plus payer ce personnel.

Selon M. Duplantie, on peut questionner le choix d'un organisme de payer pour des ressources humaines plutôt que de privilégier le bénévolat.

Il note que les organismes de santé mentale reçoivent des subven-

tions supérieures à celles touchées par les autres organismes communautaires, notamment ceux qui offrent des services à la famille et aux jeunes.

## Développement

Par ailleurs, M. Duplantie signale qu'une somme de 130 000 \$ vient d'être versée par Québec à la Régie afin d'enrichir l'enveloppe consacrée au développement. La consultation des intervenants dans le secteur des services sociaux sera entreprise dès la semaine prochaine quant à la façon de distribuer ce 130 000 \$. La Régie veut privilégier la prévention et les services de première ligne. Il se pourrait donc que le CIS reçoive un coup de pouce supplémentaire.

Le directeur de la RRSSE indique qu'on ne peut établir de parallè-

le entre l'aide accordée en région au CIS et l'enveloppe dont dispose un organisme similaire à Granby. Dans cette ville où le nombre d'appels à l'aide est moins élevé, un organisme semblable au CIS reçoit pratiquement deux fois plus de sa régie régionale, soit 165 000 \$. Cela lui permet d'embaucher cinq personnes.

«Chaque région a sa propre organisation et utilise les ressources selon un choix qui lui est propre. Il est donc difficile de faire des comparaisons», note M. Duplantie.

Invité à identifier les organismes qui peuvent constituer des alternatives pour la clientèle du CIS, M. Duplantie a identifié Secours-Amitié, JEVI ainsi que des organismes tels que l'Association des parents et des amis des malades mentaux, la Cordée et Tintamarre.

# Québec annonce 1,2 million \$ de plus aux médias communautaires

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le premier ministre Jacques Parizeau a annoncé que le programme d'aide aux médias communautaires sera majoré de 1,2 million \$ dès le prochain exercice financier, et le cordonnateur de la station de radio sherbrookoise CFLX, M. Guy Ouellet, s'en réjouit.

«Comme tout le monde, on se réjouit, mais on ne s'étonne pas. Ça témoigne de la reconnaissance du fait que nous rejoignons des gens que d'autres médias ne rejoignent pas.»

M. Parizeau tient compte en effet du fait que, «certains grands diffuseurs de l'information en région» se retirant, «le mandat local et régional des médias communautaires prend toute son ampleur. Ils constituent un levier important de développement régional tout en permettant l'expression d'une variété de points de vue.»

Guy Ouellet, qui parle depuis de mois de l'intention de CFLX de développer sa couverture de l'actualité dans les régions autour de Sherbrooke et à Sherbrooke, dit qu'il ignore encore quelle sera la part du 1,2 million \$ annoncé qui sera attribué à la station communautaire, mais il réaffirme que cet accroissement de revenus servira à CFLX pour «devenir le porte-voix de l'Estrie», au moment où les grands diffuseurs «se Montréalisent».



Guy Ouellet, coordonnateur de la station de radio CFLX

Direction des communications, dit que le constat de Québec, concernant la réduction des émissions locales par les médias estriens appartenant aux grands réseaux, vient en autres du colloque de 1992 qui avait eu lieu en Estrie et qui avait porté sur les médias.

Ce constat, dit-elle, concerne surtout les médias comme la télévision et la radio. Elle note même qu'une station AM, CJRS, a fermé ses portes au cours des dernières années. Les quotidiens sherbrookoïses, ajoute-t-elle, La Tribune et le Record, ne sont pas en cause ici. «Un quotidien comme le votre d'ailleurs (La Tribune) collabore même avec CFLX et pour nous, c'est l'idéal d'unir les forces régionales pour offrir un bon service à la population.»

## Quels médias?

En Estrie, on trouve une quinzaine de journaux communautaires, dont Entrée Libre et le Haut-Saint-François, ainsi que neuf télécommunautaires. Quant à CFLX-FM, à Sherbrooke, il dessert une partie de la région et deux entreprises de câblodistribution diffusent plusieurs heures d'émissions locales sur leur canal communautaire respectif.

Du côté des médias privés, l'Estrie compte deux quotidiens, huit hebdomadaires, six stations de radio et trois stations de télévision.

Comme, depuis 12 ans, le ministère de la Culture constate une forte diminution du temps consacré aux informations locales, il estime que

les médias communautaires sont appelés à jouer un rôle complémentaire et constituent à cet égard des lieux privilégiés de diffusion de l'information locale et régionale.

**SUPER RIGOLADE**  
Tous les dimanches soir dès 22 h  
avec  
**DENIS JETTÉ**  
Jeux, rires, prix de présence  
et de participation  
ET  
**PROGRAMME AMATEUR**  
**SEXY GIRL SEXY BOY**

VENEZ VOIR LES PLUS BELLES DANSEUSES  
**StudioSex**  
VENEZ VOIR LES PLUS BEAUX DANSEURS

**OUVERT TOUS LES JOURS**  
de 15 h à 3 h  
**DIMANCHE de 19 h à 3 h**

**12 DANSEUSES** **85, rue Therrien Sherbrooke 566-4161** **3 DANSEURS DU JEUDI AU DIMANCHE**

**Grand appartement ensoleillé à louer.**

**Protegé S 1995**

à partir de  
**199\$ / PAR MOIS**  
**48 MOIS\***  
ou **12 495\$**

LOCATION Personnalisée MAZDA

La Protegé S est la voiture la plus spacieuse de sa catégorie. Elle est tellement logeable que vous aurez envie d'y habiter. Surtout à un tel prix et accompagnée de la très rassurante garantie Mazda de 5 ans. Venez donc faire un essai routier!

**mazda**  
Je me sens bien

\*Prix spécial Mazda. L'offre s'applique aux Mazda Protegé S neuves 1995 en stock, achetées et livrées chez les concessionnaires Mazda participants à compter du 3 mars 1995, pour une durée limitée. Le prix tient compte de toutes les mesures d'encouragement du fabricant au concessionnaire. Transport, préparation par le concessionnaire, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Taux de location personnalisée Mazda. Le taux ne s'applique qu'au modèle neuf Protegé S 1995 décrit ici pour une location de 48 mois. Des termes plus courts sont offerts. Un versement initial de 2 000 \$ ou échange équivalent et un dépôt de 250 \$ sont requis au moment de la transaction. L'obligation totale contractée est de 12 400 \$, comprenant le transport et la préparation. Limite de 100 000 kilomètres. Frais de 0,08 \$ le cent le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation du crédit. Les offres de prix spécial et de taux de location ne peuvent être combinées. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 3 mars 1995 et pour une durée limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Votre concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

**Mazda Rock Forest**  
4787, boulevard Bourque  
564-2211  
ROCK FOREST

**Magog-Mazda**  
209, boulevard Bourque  
868-1101  
OMERVILLE

**SONY**  
UNE PLACE  
**CINÉMA DE SALON SONY**  
VOTRE BILLET DE FAVEUR POUR UN DIVERTISSEMENT SPECTACULAIRE!  
RÉCEPTEURS AV ANTENNES AV

**BASE VIDÉO EN PRIME**

**LES EXPERTS EN AUBAINES**

Le Trinitron 32 po offre des images couleur absolument superbes! Le dispositif de traitement électrodynamique reproduit fidèlement toutes les nuances et tous les détails des images, en réglant continuellement le signal vidéo de façon à ce que celui-ci soit adapté à la gamme dynamique du tube-image. Prise S-vidéo pour obtenir une résolution supérieure du S-VHS ou lecteur au laser, fenêtre AV, menu et affichage des canaux, décodeur pour malentendants affichant les dialogues codés, prise AV avant et télécommande universelle.

**1499** KV32S10

Achetez le Trinitron 32 po KV32S10 et vous recevrez en prime cette base vidéo SV32S10. Prix rég.: 179 \$ (jusqu'à l'épuisement des stocks).

**275 \$ EN COUPONS!**  
Achetez un récepteur AV Prologique de Sony avant le 15 avril 1995 et recevez un livret de coupons valant 275 \$ pour acheter des composants "Cinéma au foyer" de Sony. Voir en magasin pour détails.

- 100 \$ de rabais sur tout téléviseur Vidéoscope de Sony
- 75 \$ de rabais sur tout téléviseur Trinitron 32 po de Sony
- 50 \$ de rabais sur tout téléviseur Trinitron 27 po de Sony
- 25 \$ de rabais sur tout magnétoscope VHS haute fidélité Sony
- 25 \$ de rabais sur tout lecteur de vidéodisques au laser Sony

**SONY**  
ALCO-VECT CONTROL CENTER  
DATA-BUS 500P PROLOGIC  
FM107. 10MHzA...

Ce récepteur AV Sony est doté du Prologique Dolby lui permettant d'analyser les pistes multiples de la trame sonore de la plupart des vidéocassettes et vidéodisques au laser, pour créer l'effet sonore dimensionnel voulu par le réalisateur du film. Cet appareil est le complément parfait au lecteur de disques compacts et au magnétocassette. Télécommande AV.

**549** STRD715

**PRIME!** À l'achat des enceintes acoustiques ambiophoniques SSCR300W de Sony, vendues au prix de 199 \$, vous recevrez un rabais de 50 \$ sur le prix de détail régulier du STRD715.

**Maison Sony**  
Les experts du divertissement!

2005, rue King ouest, 346-7669

Près de 800 Estriens consultés sur l'avenir du chevreuil

# Les permis spécifiques à une zone ne passent pas

Yvon ROUSSEAU

Sherbrooke

Le permis de chasse au chevreuil spécifique à une zone, pour aider à la gestion des cheptels, ne passe carrément auprès des chasseurs.

Voilà une des grandes constatations que retient Alain Bisson, président régional de la Fédération de la faune au terme d'une vaste consultation régionale. Près de 800 personnes, autant des chasseurs que des fermiers, des pomiculteurs et des producteurs forestiers ont été consultés dans les zones 4, 5 et 6.

Le ministère de l'Environnement

et de la Faune a soumis à la consultation publique un projet de plan de gestion du cerf de Virginie, pour les années 1995 à 1999, et cette cueillette des opinions prend la forme de tables régionales de concertation. Chacune de ces tables cherchera à établir des consensus sur les niveaux souhaitables de population de cerfs de Virginie dans sa région et sur les actions de gestion à poser pour y parvenir.

M. Alain Bisson, de Windsor, le président régional de la Fédération québécoise de la faune, a indiqué hier, au cours d'un entretien, que la table de concertation de l'Estrie se réunira le 8 avril prochain, dans le but d'effectuer le bilan de cette vaste consultation et qu'elle formulera des recommandations à être d'abord soumises à la table de concertation provinciale, en mai, puis au ministre de l'Environnement et de la Faune pour décision, en début de juillet.

Plusieurs autres résolutions recueillies dans les secteurs devront faire l'objet d'une analyse en profondeur et d'un consensus de la part de la table de concertation régionale de l'Estrie. C'est le cas de celle voulant que celui qui achète un permis de chasse au chevreuil puisse faire la preuve qu'il dispose d'un territoire de chasse.

Il fut également proposé que le permis de chasse au cerf de Virginie permette de recenser facilement le nombre de chasseurs à l'arc, ce qui n'est pas le cas actuellement. Une autre résolution demande un mode de compensation pour les proprié-

taires de terrains, fermiers, pomiculteurs, forestiers, afin de compenser les dommages que ces derniers subissent pendant la chasse et au cours de l'année, émanant autant du cheptel que des chasseurs. La forme de compensation reste toutefois à établir.

Une autre proposition veut que des modifications soient apportées pour permettre à plus de monde de profiter de la chasse, ce qui ne serait pas sans entraîner des retombées économiques plus importantes. Ainsi, au lieu d'un tirage au sort qui permet à un nombre restreint de

chasseurs de tuer des femelles, en permettant l'arme à feu, une résolution demande qu'après la période de chasse des mâles, la chasse aux femelles soit ouverte pour ceux qui chassent à l'arc, au fusil à poudre noire ou selon tout autre mode de chasse légal.

## Il faut leur ouvrir la porte

La Société canadienne du cancer espère recueillir 265 000 \$

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

de Sherbrooke où l'on espère recueillir quelque 85 000 \$.

La Société canadienne du cancer, section Estrie, a lancé sa campagne de financement 1995, hier, en annonçant son objectif régional de 265 000 \$, en dévoilant ses principales activités et en présentant son armée de chevaliers servants, tenaces, «épée à la main» comme on le remarque sur le caducée de la Société, prêts à tous les efforts et à tous les sacrifices pour atteindre le but fixé.

L'an dernier, on avait amassé plus de 230 000 \$; on se veut donc réaliste mais progressiste en misant sur une augmentation de deux pour cent.

Mme Huguette Perron, de Jeunestrie, s'est retrouvée au cœur du lancement puisqu'elle a accepté la présidence d'honneur de la campa-

Malgré un thème fort invitant «La lutte contre le cancer commence à votre porte», on vise un objectif fort modeste de 20 000 \$ pour cette activité à Sherbrooke car on manque justement de bénévoles pour assurer le porte-à-porte à travers toute la ville.

Avril est un beau mois pour la marche et pour frapper aux portes. Un marcheur avec une cause ressemble fort à un chevalier et il n'est pas trop tard pour offrir ses services à la Société.

Mme Doris Labbé est la grande responsable de la cueillette d'avril.

Une autre activité sur laquelle on compte énormément est le triplé de la jonquille, les 6, 7 et 8 avril. Mme Annie Fortier et son équipe espèrent vendre 72 500 fleurs.

Pour sa part, Mme Isabelle Gau-



Téléphoto par Claude Croisetière

Mme Huguette Perron, présidente d'honneur de la campagne de financement de la Société canadienne du cancer pour Sherbrooke.

vreaux croit mettre la main sur 10 000 \$ avec le tournoi de golf du 26 mai, à Milby.

Enfin, tenue secrète pour le moment, une activité nommée «Le Gala des grands chefs estriens», est prévue pour le 20 septembre sous la présidence d'honneur de M. Jacques Latulipe. On s'attend à aller chercher 20 000 \$ et on promet que ce sera quelque chose. Vaut mieux l'inscrire à son agenda dès maintenant, conseille la responsable Françoise Durand.

### 7 millions \$ à la recherche

Les gens de la Société canadienne du cancer ne sont pas que des quêteurs. Ils sont, grâce à la générosité des donateurs, eux aussi fort prodigues à l'endroit des chercheurs qui ne cessent de traquer le cancer. On parle, au Québec cette année, de près de 7 millions de dollars octroyés à une centaine de chercheurs rattachés à 19 centres de recherche situés à Montréal, à Québec et à Sherbrooke.

Localement, la Société ne cesse de penser à des nouveautés pour améliorer la gamme de services. Il suffit de mentionner le nouveau local, tout beau et fraîchement repeint, au 4e Nord du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul où les femmes, désireuses de le faire, peuvent apprendre l'auto-examen des seins.

Le programme «Belle... et Bien dans sa peau», après un an d'existence, a prouvé sa raison d'être et est apprécié. En collaboration avec les centres hospitaliers, la Société met un programme personnalisé de conseils judicieux à la disposition de toutes les personnes qui subissent ou subiront des traitements de chimio et de radiothérapie (maquillage, perruques, personnes ressource, soins de la peau...).

Il y a également le programme Le Livre parlé quand les journées semblent interminables et que l'épuisement s'installe.

La Société, avec ses soldats, envahit Sherbrooke mais également 10 autres municipalités et villes de l'Estrie. Il faut leur ouvrir la porte.



(Offre d'une durée limitée)

388 \$\*  
par mois

## ACCORD V6: LOUEZ-EN LA PUISSANCE.

Jamais une Honda Accord n'a dépassé les critères automobiles avec autant de douceur, de silence et de puissance.



LA NOUVELLE ACCORD V6

**HONDA**

Dans la nouvelle berline Accord EX V6, les qualités les plus admirables de la gamme Accord atteignent de nouveaux sommets. Son moteur d'un raffinement technique poussé procure des accélérations spectaculaires avec une éblouissante facilité. Grâce à l'équilibre que lui donne sa suspension entièrement ré-étalonnée, l'Accord EX V6 réagit avec une égale facilité aux plus infimes mouvements du volant et à la fougue de ses 170 chevaux. Et pour ajouter à votre sécurité et à votre tranquillité d'esprit, ses performances relevées sont appuyées par des freins assistés à disque aux quatre roues avec antiblocage (ABS) et des coussins gonflables avant gauche et droit (SRS).

La berline Accord EX V6 vous accueille, vous et vos passagers, dans un environnement où règnent un silence agréable et une élégance discrète. Vous apprécierez ainsi à leur juste valeur ses nombreux attraits tels, par exemple, la climatisation sans CFC, la boîte automatique à quatre rapports et la chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes.

Avec la nouvelle berline Accord EX V6, Honda repousse encore une fois les limites du raffinement.

La ceinture de sécurité, on s'y attache.

Location offerte uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. \*Montant fondé sur la location d'une Honda Accord EX V6 1995 neuve (CE664S), soit 388 \$ par mois durant 48 mois (paiement total de 18 624 \$). Versement initial de 2 785 \$, premier versement mensuel et dépôt de garantie exigibles. Franchise de 96 000 km (franchise de 10 \$ par kilomètre excédant 96 000 kilomètres). Sur approbation du crédit. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Au terme de la période de 48 mois, le client peut remettre la voiture au concessionnaire Honda ou l'acheter pour une somme préalable. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Informez-vous dès aujourd'hui chez un concessionnaire Honda.

### MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears NOUVELLE SAISON, NOUVELLES IDÉES en vigueur du 23 au 29 mars 1995 et insérée dans La Tribune du 22 mars 1995, veuillez noter qu'en page B9 pour la peinture d'intérieur Joie de Vivre, le texte aurait dû se lire: **Moitié prix! Peinture d'intérieur Joie de Vivre Designer. Latex mat satiné. Pot de 3,7 l, Rég. Sears 24,99\$. Chac. 12,49\$ Rabais 8,00\$ sur autres finis.**

Aussi en page B9, dans la section moitié prix sur papiers peints et frises en stock on aurait dû lire: **Moitié prix sur papiers peints, rabais 20 % sur frises.**

Dans la circulaire Sears 'Super samedi et dimanche', en vigueur les 25 et 26 mars 1995, veuillez noter qu'à la page 3 l'article no B1134 en solde à 149,99\$ n'est pas une cafetière Spacemaker de Black & Decker mais plutôt un **batteur à socle Sunbeam.**

Egalement en page 3, veuillez noter que les articles suivants ne seront pas disponibles: Duzzit Handy en solde à 24,99\$; recharge Duzzit no 93012 en solde à 10,99\$ et nécessaire de soudure no 93850 en solde à 14,99\$. À la page 3, les tasses et ensembles de vaisselle Royal Albert ne sont pas disponibles pour la promotion. À la page 4, les ensembles 3 pièces à 11,99\$ pour filles ne seront pas disponibles.

Dans l'annonce journal '4 JOURS SEULEMENT', en vigueur du 23 au 26 mars 1995 et parue les 22 et 23 mars, pour les ensembles de matelas, on aurait dû lire:

1 pl. Ord. 999,98\$. Ens. 444,00\$. 2 pl. Ord. 1 199,98\$. Ens. 644,00\$. G. 2 pl. Ord. 1 399,98\$. Ens. 644,00\$.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

Deuxième journée des audiences publiques sur l'avenir d'Ascot

# Les ruraux déposent fièrement un budget type

Les représentants du ministère des Affaires municipales, en l'occurrence l'adjoint du ministre et député André Pelletier et une conseillère de ce ministère, Danielle Cossette, ont continué hier d'entendre des intervenants sur l'avenir du territoire d'Ascot. Les résidents ruraux n'ont pas manqué d'être là pour reprendre leur plaidoyer en faveur d'une municipalité autonome.



François GOUGEON Ascot

Une municipalité rurale autonome sous le vocable d'Ascot, englobant le territoire actuel sauf le territoire urbain et le secteur de Moulton Hill, arriverait à subvenir à ses besoins avec un budget de 846 900 \$, pour un taux de taxe foncière de 1,25 \$ du cent dollars d'évaluation.

C'est là une des données d'un budget pro-forma présenté hier soir par les dirigeants de l'Association des résidents ruraux, à l'occasion des audiences publiques tenues par le ministère des Affaires municipales sur l'avenir du territoire d'Ascot.

Tiré à partir de données de 1993 mais ajusté en fonction des éléments de la réforme Ryan, ce budget de l'an 1 d'un Ascot rural se situe «très bien dans les moyennes de municipalités de 1700 citoyens», a fait valoir le président du groupe, Constant Mercier. Le territoire se situerait dans un grand périmètre compris entre les rues Bel-Horizon et Dunant et les limites des municipalités de Hatley, Compton Station, Waterville et Eaton, pour une évaluation de 59 millions \$. Per capita, le budget d'Ascot rural est établi à 498 \$ contre 669 \$ pour la municipalité actuelle.

Ce faisant, cela entraînera des changements en matière de services, par exemple au niveau de la police, où la Sûreté du Québec viendrait prendre la relève de Métro-Police.

Le représentant du ministre des Affaires municipales, le député André Pelletier, d'Abitibi-Est, s'est interrogé sur le chiffre de quelque 228 000 \$ prévus pour l'entretien d'environ 80 kilomètres de voirie. «Selon les chiffres qu'on m'a présentés pour la portion rurale du territoire, la réalité c'est plus du double. Ça risquerait de faire monter la piastre et quart de taxe à deux dollars assez vite», a noté M. Pelletier. Ce à quoi M. Mercier a fait observer que les coûts d'entretien seraient moindres qu'avec la structure municipale actuelle car on procéderait par contrat auprès d'entrepreneurs du secteur rural qui sont équipés en conséquence mais peu utilisés. Les coûts administratifs dans leur ensemble seraient aussi réduits par rapport à la situation actuelle a aussi noté M. Mercier.

**Faible différence**  
À tout événement, compte tenu de la faible différence de taxation entre la municipalité rurale proposée et la municipalité actuelle (1,33 \$), Constant Mercier a soumis que l'idée du projet n'est aucunement pour servir d'évasion fiscale. «On présente des éléments concrets pour solutionner un problème qui perdure depuis longtemps et on espère que le gouvernement va le considérer dans sa décision», a-t-il aussi commenté.

## La position du milieu rural continue de dominer largement les débats

Ascot (FG)

La position du milieu rural d'Ascot a continué de dominer largement les débats, hier, à l'occasion de la deuxième journée d'audiences publiques du ministère des Affaires municipales sur le devenir du territoire de cette municipalité.

rural qui s'est mobilisé avec le plus d'insistance: des gens comme Robert Gagné, Gordon Barnett et Constant Mercier sont revenus à la charge en faveur de la création d'une municipalité rurale autonome.

Des citoyens de l'urbain, comme Claude Charest et Yves Lessard, sont intervenus dans le sens contraire. M. Charest a même suggéré au député André Pelletier que si l'urbain se mobilise si peu au cours des présentes audiences c'est que les gens de secteur ne «voient pas vraiment de problème dans la municipalité». M. Lessard s'est pour sa part montré inquiet des déclarations de la semaine dernière de Robert Gagné, à l'effet que «grâce à ses liens privilégiés au gouvernement (à Québec), il va mener à bien son projet cette fois-ci»; ce qui a fait dire au député Pelletier que «les décisions ne sont pas prises à l'avance, sinon il n'y aurait pas eu ces audiences».

Le porte-parole du Comité de citoyens et ex-conseiller, Raymond

Roy, a quant à lui déposé un volumineux mémoire qui, sans prendre position, voulait refléter, à partir de relevés de presse de La Tribune, l'état de la situation à Ascot depuis les dernières années. Il en a conclu que la municipalité est «en train de péricliter» et a demandé qu'une solution globale soit élaborée dans les plus brefs délais. «Mais la solution on ne l'a pas car ce n'est pas nous, comme petit groupe qui travaille bénévolement, qui possède les éléments pour faire des études», a-t-il dit, suggérant que cela appartienne au conseil municipal.

Concernant par ailleurs la presse, le conseiller Roger Labbé, qui a demandé le maintien du territoire actuel d'Ascot ou à défaut de quoi une juste compensation pour le départ de la portion rurale, y est allé d'une charge à fond de train à l'endroit de La Tribune: reprochant au quotidien de «prendre plaisir à véhiculer le négativisme, de noircir Ascot et de se-

mer l'inquiétude parmi la population».

### Boucher réplique à Gagnon-Tremblay

## «Mon gouvernement a simplement réparé l'erreur des libéraux»

Michel MORIN Ascot

Pour sa première intervention dans le dossier de la municipalité d'Ascot depuis son élection, Mme Gagnon-Tremblay a frappé dans le vide.

Guy Chevrette, d'avoir mis au rancart les engagements pris par l'ancien gouvernement libéral pour rendre plus harmonieuse la coexistence des secteurs urbain et rural d'Ascot. Mme Gagnon-Tremblay a même soutenu que le ministre des Affaires municipales avait cédé aux pressions politiques de certains amis du régime, nommant Robert Gagné, au passage.

**Tout de suite**

«Ce que mon gouvernement a fait, c'est de simplement réparer l'erreur des libéraux dans le dossier de la municipalité d'Ascot. D'ailleurs, le Protecteur du citoyen a reconnu que

le gouvernement libéral n'avait pas respecté les citoyens dans ce dossier. Les anciens ministres Claude Ryan et André Bourbeau n'ont rien voulu entendre, de commenter Claude Boucher. Notre gouvernement n'a pas taponné six ans avant de réparer cette erreur; nous l'avons fait tout de suite. Même que le Protecteur du citoyen nous en a remercié. Et il n'y a pas eu d'influence indue dans ce dossier.»

Monique Gagnon-Tremblay a accusé le gouvernement péquiste, et plus particulièrement le ministre

### Stationnement pour personnes handicapées: hausse des amendes

## Près d'une trentaine d'appuis jusqu'à présent

Sherbrooke (GF)

L'initiative d'un citoyen sherbrookoise, Michel Boislard, de demander un accroissement du montant des amendes afin d'obtenir un meilleur respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées, a reçu l'appui de 27 organismes ou personnalités différentes jusqu'à maintenant.

ques du Québec. Parmi les autres appuis, on retrouve le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le conseil d'administration de l'hôpital d'Youville, le CHUS, le Syndicat des chauffeurs du transport adapté de la CMTS, des firmes d'avocat comme Monty Coulombe et Delorme Bessette, et des politiciens dont Monique Gagnon-Tremblay et Maurice Bernier.

«J'ai fait une demande au bureau de Marie Malavoy et j'attends toujours une lettre... Je vais également demander une rencontre avec Claude Boucher afin qu'il sensibilise ses collègues du Conseil des ministres», signale M. Boislard qui se dit fort satisfait du déroulement de ce dossier.

Depuis le début de l'année, Michel Boislard, lui-même handicapé physique, demande au gouvernement du Québec d'augmenter les amendes afin d'obtenir un effet coercitif plus grand et de là, un respect plus généralisé des espaces de stationnement réservés. Il a suggéré que l'on porte de 30 \$ (plus 10 \$ de frais) à 250 \$ le montant de l'amende.

Expédiée au ministre de la Justice, la demande de M. Boislard a été remise entre les mains du ministre des Transports, de qui relève le Code de la sécurité routière du Québec. Pendant ce temps, M. Boislard a reçu de multiples appuis dont celui du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec qui se dit aussi d'avis qu'une hausse substantielle de l'amende peut obtenir l'effet souhaité et de celui de l'Association des paraplég-

**LES GRANDS PRIX DU TOURISME**

ESTRIE

**LAURÉATS 1994-1995**

**LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS**

**10e anniversaire**  
*Hommage aux bâtisseurs*

**Ski dans l'Est et Golf**  
M. Denis Boulanger, Sutton  
M. Fred Korman, Owl's Head  
M. Fernand Magnan, Orford  
M. Robert Desourdy, Bromont

**gastroonomie**  
M. Denis Leclerc (Grand Prix de Valcourt)  
**motoneige**  
Mme Agnès Grossman et M. Gilles Lefebvre (Centre d'art Orford)

**culture**  
M. Michel Martin (Aux Berges de l'Aurore)  
**Micro-entreprise**  
M. Bernard Malenfant (Astrolab Mégantic)  
**tourisme scientifique**  
M. Charles-Henri de Coussergues (Vignoble de l'Orpailleur)  
**viticulture**  
M. Horace Boivin (Zoo de Granby)

**attraction**  
Abbaye Saint-Benoit-du-Lac (tourisme religieux)

**Estriade (Pistes cyclables)**  
M. Serge Dion (Bromont)  
M. Yvon Lauzière (Waterloo)  
M. Georges Emile Saint-Onge (Sherford)  
M. Claude Duhamel (Granby)

**ACCUEIL ET SERVICE À LA CLIENTÈLE**  
Vignoble Le Cep d'Argent

**ÉVÈNEMENT**  
Le Festival du lac Mégantic

**PROMOTION**  
Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

**GASTRONOMIE**  
Auberge Hatley

**DÉVELOPPEMENT**  
Val-Estours

**INNOVATION**  
Fête des Vendanges

**PETITE ENTREPRISE**  
Auberge La Boîte à Festin

**PRIX SPÉCIAL DU JURY**  
Musée du Séminaire de Sherbrooke

**ENTREPRISE PUBLIQUE**  
Maison du tourisme de l'Estrie

Desjardins Estrie      Hydro-Québec

**TELE 7 LaTribune**

**SECOURS-AMITIÉ ESTRIE**  
SERVICES D'ÉCOUTE TÉLÉPHONEUR ET COMMUNICATIF

**BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ?**  
QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

*"Parler de ses soucis n'est pas un signe de faiblesse, c'est se donner une chance... une chance de mieux vivre."*

**UNE LUEUR D'ESPOIR**

**SHERBROOKE ET RÉGION**  
**564-2323**  
SECTEURS INTERURBAINS (RÉGION 05)  
7 JOURS 24 HEURES  
1-800-997-3641

Visitez l'Expo-sciences Bell et participez au concours

## Sciences sans frontière

# EXPO SCIENCES BELL

**Finale régionale de l'Estrie**  
École secondaire Saint-François  
825, Bowen Sud, Sherbrooke

**Vendredi 24 mars**  
10 h à 17 h  
19 h à 21 h

**Samedi 25 mars**  
10 h à 12 h visites stands du primaire et défi Génie inventif  
12 h à 17 h  
19 h à 21 h

**Dimanche 26 mars**  
11 h à 14 h 30

**À GAGNER**

**1 ordinateur Macintosh LC 475**  
Valeur approximative: 1700 \$

**DE PLUS**

Si vous êtes âgés de 12 à 20 ans, vous pouvez participer au concours et gagner l'un des nombreux prix instantanés! Inscrivez-vous sans faute à l'aide de l'ordinateur spécialement identifié sur le site de votre Expo-sciences régionale.

Pour obtenir les règlements complets du concours, faites parvenir une enveloppe préadressée et préaffranchie à:  
Concours Sciences sans frontière  
425, Grande-Allée est, Québec, G1R 2J5.

# Éditorial

## L'astuce estrienne

La commission régionale de l'Estrie sur l'avenir du Québec a accouché d'une souris dans sa principale recommandation, celle touchant au cœur du problème et à l'article 1 traitant du Québec comme pays souverain.



Jacques PRONOVOST

Les commissaires ont tellement joué d'astuce dans cette recommandation, qui ressemble plus à du commentaire et à des états d'âme, qu'on ne s'y retrouve plus. Je vous ferai grâce du libellé que vous lirez cependant dans nos textes d'informations (en page 9). Tout y est entremêlé, de la reconnaissance du droit à la souveraineté, en sourdine presque affirmée comme indispensable et sans autre issue, à la nécessité de changements constitutionnels, si les Québécois rejetaient l'hypothèse de la souveraineté, jusqu'à l'affirmation finale que ces changements sont totalement impossibles dans le cadre du régime fédéral actuel.

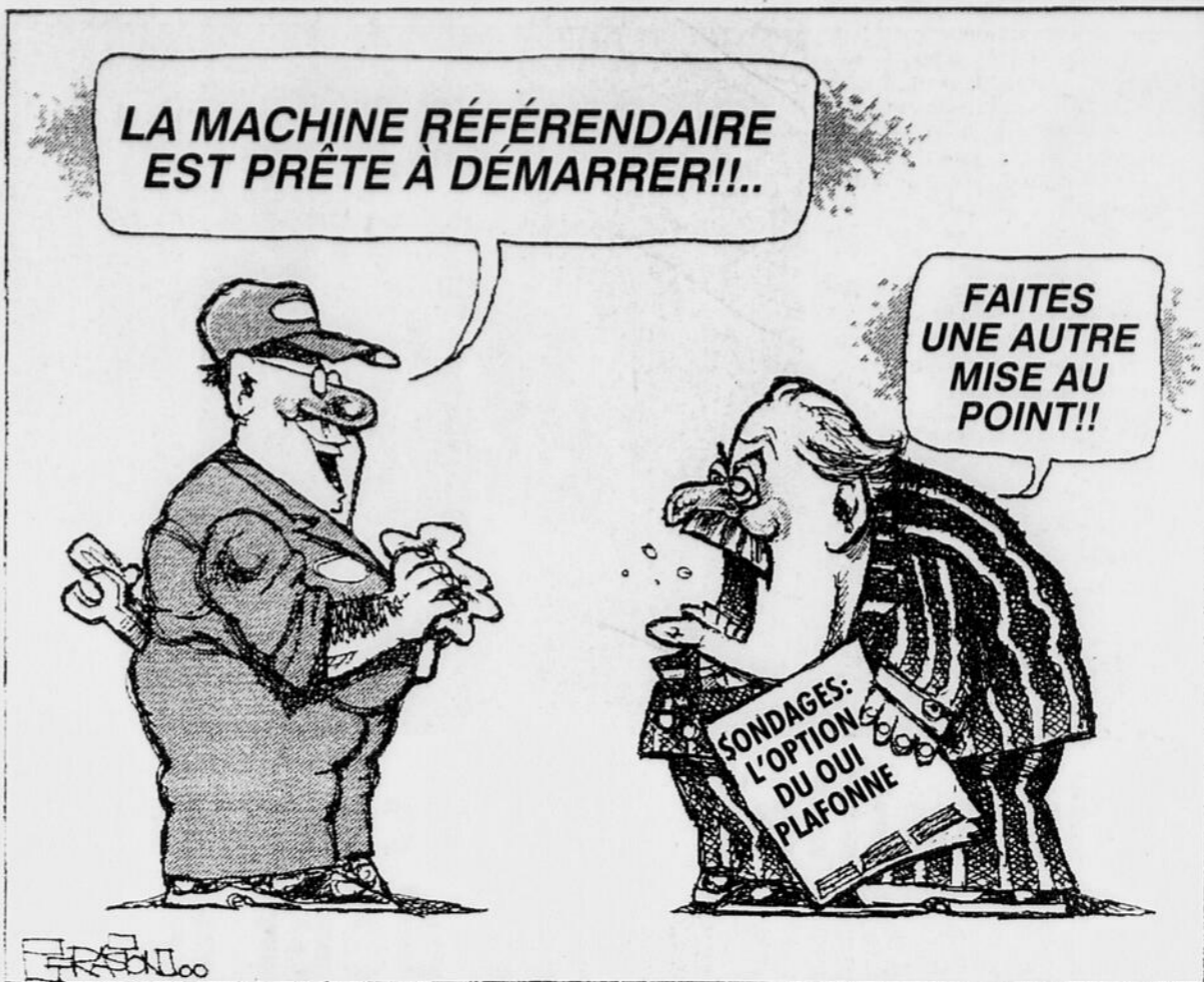
Tout ce qui précède n'est qu'arguments pour une recommandation finale se lisant comme suit: «La Commission recommande à l'Assemblée nationale du Québec que, à tout le moins, elle soumette aux Québécoises et aux Québécois par voie référendaire le rejet officiel de la Loi constitutionnelle de 1982, imposée inconstitutionnellement à la population du Québec».

C'est une belle tentative défensive pour éviter qu'un référendum perdu ne nuise à la cause souverainiste ni n'affaiblisse le Québec. Ce serait aussi réaffirmer que les Québécois ne veulent pas du statu quo. Mais tout cela est dit et entendu. René Lévesque a refusé d'entériner le rapatriement de la Constitution en 1982, les libéraux l'ont secondé et répété inlassablement, depuis, que le Québec ne peut signer cet accord sans des aménagements substantiels. Ce qui nous a mené à Meech et Charlottetown, et à leur échec reconnaissons-le.

À quoi cela nous avancerait-il maintenant, sinon à un exercice presque futile ne servant qu'à éviter l'humiliation appréhendée et à reporter un référendum sur la question claire de la souveraineté? Si c'est ce que la commission régionale voulait exprimer, elle pouvait le dire clairement sans ces entourloupettes de la «septième recommandation». On a tellement voulu tout dire, laisser les portes toutes ouvertes qu'on a fini par ne rien dire.

Et même par se contredire. Dans le deuxième paragraphe, la Commission se dit d'avis que, nonobstant le résultat du référendum, des changements constitutionnels majeurs sont nécessaires et urgents ajoutant en quatrième paragraphe qu'«aucune entente constitutionnelle respectant les demandes traditionnelles du Québec n'est possible dans le cadre du régime fédéral actuel».

Cette interprétation des mots est critiquable. Si l'ensemble a obtenu le consensus des 15 commissaires moins l'abstention de la présidente, c'est qu'on peut lui donner tous les sens. Ou aucun. Voilà l'astuce... qui ne brille pas par sa clarté sur ce point névralgique de la démarche sans préjudices aux autres parties du rapport.



### TRIBUNE LIBRE

## L'anglais une fenêtre sur le monde

M. Jacques Poisson  
Président du Mouvement estrien pour le français

Vous exprimez une inquiétude au sujet du projet de l'école Saint-Antoine, projet qui vise à organiser un «bain linguistique» en anglais pour les élèves de sixième année du primaire. Vous citez une étude faite en Angleterre il y a plus de 20 ans, auprès d'une clientèle différente et dans un contexte différent.

Une étude faite en 1993 par SPEAQ, auprès des élèves et auprès de 31 commissions scolaires du Québec qui offrent un tel programme, conclut que ce programme permet «aux jeunes Québécois et Québécoises d'en arriver à une plus grande maîtrise de la langue seconde et ainsi leur ouvrir une autre fenêtre sur le monde». Une autre étude faite par le M.E.Q. (1991) confirme que ce programme intensif donne des résultats positifs, non seulement pour l'anglais, mais aussi pour le français et la mathématique.

Pour votre information, l'école Saint-Antoine vise les objectifs de l'Éducation Internationale. Comme école d'Éducation Internationale, l'apprentissage des langues prend une place importante et l'apprentissage du français demeure prépondérant. Les élèves qui veulent maîtriser

la langue seconde et s'initier à l'espagnol ne délaissent pas pour autant leur langue maternelle.

Le programme d'enseignement intensif de l'anglais (et des autres matières) répond à un désir des parents et des élèves du milieu-école (et d'autres milieux...) et c'est pourquoi il fait partie du projet éducatif de l'école. De plus, l'école est située dans un milieu idéal pour un bain linguistique en anglais.

Préparer les jeunes pour les années 2000, n'est-ce pas en leur ouvrant une fenêtre sur le monde?

Jacques G. Desjardins  
Directeur de l'école Saint-Antoine  
Lennoxville

## Et les jeunes?..

À l'heure où le peuple québécois est appelé à orienter l'avenir du Québec, il est déplorable de constater l'absence des jeunes dans le débat. Il y a bien un certain nombre de jeunes intervenants aux Commissions sur l'avenir du Québec, mais le manque d'enthousiasme n'est que trop visible.

À la limite, je peux comprendre le silence de mes pairs quand vient le temps de débattre de la pertinence de construire un nouveau traversier pour les Îles-de-la-Madeleine. Et encore. Mais jamais je ne pourrai accepter ni même concevoir qu'ils puissent se taire au moment où on nous propose de bâtir notre propre pays.

Car n'est-ce pas là le rêve de toute jeune génération d'avoir une société à élaborer, à façonner à sa manière? Pourquoi alors n'en faisons-nous pas conséquemment notre projet? De toute façon, nous hériterons un jour ou l'autre de cette société que les baby-boomers continuent à modeler à leur façon, coûteuse et «hypothécante» à notre endroit il va sans dire.

Raison de plus, il me semble, pour prendre la parole et remettre les pendules à l'heure. Sommes-nous à un point tel paralysés pour attendre sagement qu'on nous refille un Québec endetté, socialement déchiré et écologiquement profané? (...)

Charles Vincent  
Étudiant en histoire  
Université de Sherbrooke

## Évolution

Des changements incroyables, une histoire très assombrie en si peu de temps. Nos défricheurs seraient bien désolés de voir nos campagnes qui se sont presque vidées. L'évolution a été peut-être trop rapide. Cela a détruit notre patrimoine si durement conquis.

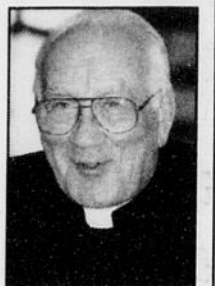
Malheureusement, tout coule sous nos pieds. Nos petits villages et nos belles églises se ferment une après l'autre. Et que dire de nos notables qui se tournent vers les plus grands centres.

Rien ne se ressemble. L'avenir d'un peuple est toujours imprévisible. Je demande aux aînés si vous avez perdu les vraies valeurs.

Romain Rodrigue

## Un échange

Les slogans possèdent l'avantage de fixer la mémoire, mais ils sclérosent souvent la pensée. De nos jours, la revendication d'égalité affecte plusieurs secteurs d'activités. L'égalité est réclamée comme un droit comme si elle était inscrite dans la nature. Mais une observation avertie prouve que c'est l'inégalité qui est dans la nature.



Mgr Jean-Marie Fortier

La diversité dans la nature est le fruit de la générosité que Dieu porte aux choses. La pseudo-égalité aboutit souvent à des injustices, parce qu'elle ne respecte pas toujours les personnes ou les biens. Par contre, la diversité fonde la générosité: «Vous avez reçu largement... que votre générosité soit large également... ce n'est pas un ordre... je veux seulement éprouver la sincérité de votre charité... il ne s'agit pas de vous réduire à la gêne... ce qu'il faut, c'est faire l'égalité». (s. Paul aux Corinthiens c.2-8,7-14).

Faire l'égalité n'est pas un état, mais un comportement. Cela exige du cœur et de la volonté. L'égalité n'est pas quelque chose de statistique. C'est un échange toujours actif entre des personnes, des institutions et des œuvres avec lesquelles nous sommes en relation.

Depuis plusieurs siècles, les familles de nos ancêtres ont soutenu une relation constante avec leur Église. Pouvons-nous fermer l'oreille à l'appel à l'aide que l'Église de nos pères et mères nous lance par le biais de la Fondation Mgr Fortier? Ce n'est pas pour de la briquette et du béton qu'elle nous invite à partager mais pour assurer la permanence et le dynamisme des Services de pastorale d'aujourd'hui et des années 2000.

Comme les premiers chrétiens, considérons la présente levée de fonds comme une grâce de pouvoir partager avec notre Église. «Nous avons reçu largement... que notre contribution fasse l'égalité».

Richard Campagna  
Sherbrooke

### POINT DE VUE

# Référendum: dans quel camp sont les journalistes?

L'auteur, Alain Saulnier, est le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. La FPJQ organise le 26 mars à Montréal un colloque où journalistes, politiques et le public sont invités à un débat ayant pour thème «Fédéralistes, souverainistes, ou journalistes?»



Jacques Parizeau

Le 27 janvier dernier, lors du voyage effectué par le premier ministre Jacques Parizeau en France, le ministre plénipotentiaire de l'ambassade du Canada à Paris, John Noble commentait en ces termes la couverture faite par les journalistes du Québec: «Il y a certains journalistes canadiens qui ont intérêt à promouvoir le point de vue du Parti québécois.»

Cette accusation de partialité lancée aux journalistes francophones du Québec, car c'est probablement eux que visait M. Noble, n'est pas nouvelle, et elle est largement répandue au sein du ROC (Rest of Canada) ainsi que dans le camp fédéraliste.(...)

La déclaration de M. Noble perpétue cette vision caricaturale des choses. Or, la culture professionnelle des journalistes du Québec va à l'encontre d'une telle image. Leur expérience, plus de 25 ans de couverture politique où se font face souverainistes et fédéralistes, constitue un bagage incomparable. Si les journalistes politiques du Québec ne sont pas aguerris après cela, ils ne le seront jamais!

Ces accusations de partialité lancées aux journalistes francophones

journalistes se partagent probablement bien davantage entre les deux camps idéologiques. Dans quelle proportion? Difficile à dire. En tout cas, ils ne sont pas aussi fédéralistes que ne le souhaitent les libéraux et pas aussi souverainistes que ne le voudraient les péquistes.

Toutefois, l'impartialité est la règle qui domine plus que jamais dans leur travail journalistique. Un journaliste qui outrepasserait les règles d'impartialité en se livrant à une couverture partisane aurait de la difficulté à faire face à ses collègues; ils lui en tiendraient trop rigueur. Pour couronner le tout, un tel journaliste verrait à long terme sa carrière minée par son parti-pris, quel qu'il soit.

## Les journalistes sont parfois soumis à des pressions incroyables de la part des ténors du oui et du non

Faut-il le rappeler, nous ne sommes ni fédéralistes, ni souverainistes, mais journalistes!

Le public doit cependant savoir que les journalistes francophones du Québec sont parfois soumis à des pressions incroyables de la part des ténors du oui et du non; dans les circonstances, ils s'en tirent fort bien si on tient compte du coefficient de difficultés qui est le leur. Par exem-

ple, le simple fait que la majorité des grandes entreprises de presse soient entre les mains de propriétaires fédéralistes ou même de l'État canadien, constitue objectivement une source de tension pour les journalistes qui y travaillent. On ne peut leur en vouloir si, parfois, ils se sentent scrutés à la loupe de ce côté-là.(...)

Mais si pour certains, il faut favoriser le fédéralisme pour être objectif en information, l'inverse est aussi vrai. Plusieurs souverainistes croient en effet que ce qui est normal, «naturel», c'est d'être en faveur de la souveraineté du Québec. Ils sont étonnés de constater que nous soyons «sévères» à l'endroit du Parti québécois; un peu comme si leur



Daniel Johnson

les attribuer à l'inexpérience; parfois, aux tentatives de manipulation des stratégies politiques. Nous en sommes conscients. Tout comme nous sommes conscients que parfois nous péchons par autocensure.

Les plus expérimentés d'entre nous vous diront en effet que ce qu'il y a de plus sournois, c'est l'autocensure. Des journalistes qui ont tellement peur qu'on décèle dans leur travail une once de partisanerie, qu'ils amputeront eux-mêmes de leurs reportages des pans importants d'information. Peut-être est-ce moins risqué pour leur plan de carrière...

L'envers de la médaille? Frapper plus que nécessaire l'option pour la-

quelle on a le plus de sympathie pour éviter d'être accusé de partialité ou de partisanerie; en bref, en donner plus que le client n'en demande...

L'autocensure est tout aussi condamnable que la censure. Tronquer les faits, dénaturer des propos, retenir des informations de peur de déplaire ou pour protéger sa carrière, sont des manquements graves à notre devoir d'informer le public. Les journalistes sont au service du public, d'abord et avant tout. Et le public n'est pas là pour servir leur plan de carrière.

Ce que les deux camps idéologiques doivent comprendre à ce moment-ci, c'est que les journalistes sont indispensables au public pour qu'il exerce son droit à l'autodétermination. Ils sont là pour donner au public toute l'information qui circule ou même de celle qui est cachée par les deux camps.(...)

Les journalistes ne sont donc pas là pour convaincre le public du bien-fondé de l'une ou l'autre des options. Ce que par contre les deux camps ont à préserver, et ce peu importe l'allure que prendra la campagne au cours des prochaines semaines, c'est l'indépendance de la presse à l'égard du monde politique. Car peu importe le résultat du prochain référendum, nous y perdrons tous si la presse du Québec sortait affaiblie par les pressions politiques et la censure au cours de la campagne référendaire.

Que les camps du oui et du non se le tiennent pour dit: les journalistes ont choisi leur camp: c'est l'information!

#### ADMINISTRATION

Raymond Tardif  
Président et éditeur

#### RÉDACTION

Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée  
Directeur de l'information

#### PUBLICITÉ

François Fouquet  
Directeur

Alain LeClerc  
Jocelyn Godbout  
Adjoints au directeur

#### PRODUCTION

Daniel Gauthier  
Directeur

André Roberge  
Contremaître et  
adjoint au directeur

#### COMPTABILITÉ

André Corriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

#### TIRAGE

Pierre Dubois  
Directeur

André Cuesteau  
Adjoint au directeur

**COMMISSION DE L'ESTRIE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC**

# Le rapport est muet sur la question et la date

Michel MORIN Sherbrooke

Les commissaires de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec laissent les coudées franches au premier ministre Jacques Parizeau tant sur le libellé de la question référendaire que sur la date du référendum.

Dans leur volumineux rapport, les commissaires ne prennent pas position en regard de ces deux éléments. Claude Boucher, délégué régional de l'Estrie et député péquiste de Johnson, n'y voit pas là d'incongruité.

«Non, les commissaires ne se défilent pas. Nous n'avons pas voulu nous prononcer, ni sur la question, ni sur le quand. Parce que, de toute

évidence, nous ne serions pas arrivés à un consensus, de commenter Claude Boucher. Personnellement, je n'ai pas le regard du premier ministre qui doit tenir compte de l'ensemble du contexte politique national, voire international avant de prendre la décision finale. Nous lui faisons entièrement confiance à cet égard.»

Sur le libellé de la question référendaire, Claude Boucher avait été le premier parlementaire au Québec à suggérer publiquement un assouplissement à la question référendaire. Sa sortie devait créer une série de réactions auprès de ses collègues, les unes étant positives, les autres négatives.

Hier, Claude Boucher n'est pas revenu à la charge. «A tout le moins, a-t-il dit, nous recommandons que le référendum parte sur le rejet du ra-



Après un travail intensif, la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec arrivait vraiment au terme de son travail hier. Les gens présents, dont plusieurs avaient soumis un mémoire, ont applaudi le bel effort.

Téléphoto, Claude Poulin

patriement de 1982. Mais nous nous entendons au moins sur une chose à Québec: c'est qu'il ne faut pas perdre le référendum.»

**Maurice Bernier**

Député de Mégantic-Compton-Stanstead et délégué, pour l'Estrie, du Bloc québécois, Maurice Bernier soutient que la recommandation de la Commission régionale de l'Estrie sur l'avenir du Québec de soumettre par voie référendaire le rejet du rapatriement de la constitution, effectuée en 1982, redonnerait au Québec une certaine force.

«Je suis étonné devant le contenu de ce rapport. Je ne pensais pas que nous aurions pu aller aussi loin. C'est un très bon rapport. En plus de recommander le rejet de la Loi constitutionnelle de 1982, tous les commissaires ont reconnu qu'aucune entente respectant les demandes traditionnelles du Québec n'était possible dans le cadre fédéral actuel. C'est beaucoup, de réagir Maurice Bernier. Mais je comprends la position de Lynn Charpentier qui n'a pas voulu prendre position à cet égard. Et je la respecte.»

## Gagnon-Tremblay ne voit pas grand-chose de nouveau

Sherbrooke (MM)

Le rapport synthèse de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec, à l'instar des autres commissions régionales, n'apporte pas grand-chose de nouveau dans le débat.

C'est ce qu'a soutenu, hier, Monique Gagnon-Tremblay, députée libérale de Saint-François, après avoir été informée de la principale recommandation de la Commission de l'Estrie portant sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Mme Gagnon-Tremblay, qui ne regrette pas d'avoir refusé de prendre part aux travaux de cette commission, soutient que le gouvernement péquiste n'est guère plus avancé maintenant que cette consultation populaire est terminée.

«A mon avis, d'indiquer la députée de Saint-François, ce rapport ne répond pas au mandat du gouvernement péquiste qui était de remplir la déclaration de souveraineté. D'ailleurs, je crois que toutes ces commis-

sions n'auront pas produit les résultats escomptés.»

Informée de l'abstention de la présidente Lynn Charpentier sur la septième recommandation de la Commission de l'Estrie, Mme Gagnon-Tremblay a demandé si la présidente avait quand même signé le rapport final, ce qu'a effectivement fait Lynn Charpentier. «Bon ben alors...», de répondre sèchement la députée de Saint-François.

**Question claire... au plus vite**

Monique Gagnon-Tremblay maintient que les rapports des commissions régionales n'ont pas beaucoup d'importance dans la mesure «où tout est décidé d'avance.»

«On ne me fera pas croire que la déclaration de souveraineté n'est pas déjà rédigée. Au bunker, je suis certaine que tout est décidé depuis longtemps. Tout ce que j'espère, de reprendre Monique Gagnon-Tremblay, c'est que Jacques Parizeau, tel qu'il l'a promis, tienne son référendum en 1995, avec une question claire.»

*Pour un référendum en 1995*

# Bouchard se rallie à Parizeau

André BELLEMARE Beauport (PC)

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, semble s'être rendu, du moins en partie, aux arguments du premier ministre Jacques Parizeau en faveur de la tenue du référendum sur la souveraineté au cours de 1995.

Jusqu'à hier, M. Bouchard émettait souvent des réserves sur le moment du référendum cette année en expliquant que le Québec ne pouvait se permettre de dire encore Non au projet souveraineté sans encourir des conséquences très graves, pires qu'en 1980. Selon lui, les souverainistes devraient d'abord mettre toutes les chances de leur

côté avant de déclencher la consultation populaire.

Les deux leaders souverainistes, participant hier à la présentation des rapports des présidents des commissions sur l'avenir du Québec, au Manoir Montmorency de Beauport, ont de toute apparence accordé leurs violons sur le court terme d'un référendum.

Dans son allocution devant les présidents des commissions, il a dit «qu'au moment opportun, que je souhaite le plus tôt possible, nous serons conviés à transformer le Québec de province minoritaire en État souverain». Devant les journalistes, plus tard, M. Bouchard a précisé qu'il souhaitait un référendum «au plus sacrant», à moins d'une raison majeure.

MM. Bouchard et Parizeau étaient tout sourire et semblaient en parfaite harmonie à la table lors de la conférence de presse en fin de journée.

On l'a vu quand le chef du Bloc s'est tourné vers le premier ministre pour lui dire «vous m'avez convaincu, M. Parizeau» au sujet de la tenue en 1995 du référendum.

Plus tôt, M. Parizeau a loué M. Bouchard d'avoir expliqué clairement que les Québécois n'auraient pas un choix à faire au référendum mais plutôt une décision à prendre. «Le statu quo n'est pas un choix, ce n'est pas acceptable. C'est une décision qu'auront à prendre les Québécois», avait dit le chef du Bloc.

«Jamais je n'ai entendu une telle explication de manière aussi claire», a dit le premier ministre qui a répété que le référendum devrait se tenir le plus vite possible en 1995.

Le chef de l'Opposition à Ottawa a terminé son discours en répondant «présent, M. Parizeau, à cet appel au dépassement collectif auquel nous sommes conviés».

Au milieu d'une atmosphère qui ressemblait à celle de retrouvailles de membres d'une grande famille, un facteur de trouble est venu perturber le climat: le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui a fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'union à l'européenne entre le Québec et le Canada que préconise son parti.

## LES 13 RECOMMANDATIONS

Sherbrooke (MM)

La Commission régionale de l'Estrie sur l'avenir du Québec a adopté 13 recommandations. Les voici.

- La Commission recommande que les règles de l'Assemblée nationale en regard du fonctionnement des Commissions parlementaires soient amendées pour institutionnaliser le type de mécanisme de consultation populaire mis sur pied pour l'avant-projet de loi sur la souveraineté, et d'y soumettre toute question qui risque d'avoir un impact majeur à long terme sur la vie des Québécois et Québécoises.

.....

- La Commission recommande que la notion de responsabilisation soit au cœur même de la redéfinition de la société québécoise, notamment comme un des objectifs de la décentralisation au même titre que ceux de l'efficacité et de l'efficace.

.....

- La Commission recommande la tenue d'un débat, dans les plus brefs délais, sur la gestion des finances publiques, notamment l'équité fiscale, l'élimination du gaspillage des fonds publics, la révision du rôle du vérificateur général, l'imputabilité des gestionnaires publics et la nécessité de «vivre selon ses moyens».

.....

- La Commission, afin de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, recommande au gouvernement du Québec de promouvoir l'équité salariale, d'instaurer un réseau universel de garderies et de mettre en place des mécanismes facilitant la présence des femmes en politique.

.....

- La Commission recommande à l'Assemblée nationale et au gouvernement du Québec de retenir, pour inscription au préambule de l'avant-projet de loi sur la souveraineté, les valeurs et les objectifs sociaux qui sont apparus comme fondamentaux pour définir la notion québécoise: solidarité, équité, justice, liberté, garantie de l'universalité des soins de santé, reconnaissance du principe de sécurité du revenu, développement durable et déclaration du français comme langue officielle.

.....

- La Commission recommande de tenir des états généraux pour établir les paramètres d'un projet de société.

.....

- Puisque la Commission reconnaît que les Québécoises et Québécois forment un peuple, celle-ci reconnaît le droit à la souveraineté et incite ses partenaires au respect de la décision démocratique qu'il prendra. Nonobstant le résultat du référendum, la Commission est d'avis que des changements constitutionnels majeurs sont nécessaires et urgents, dans le sens des revendications traditionnelles du Québec, pour permettre l'amélioration de la situation actuelle.

La Commission recommande à l'Assemblée nationale du Québec que, à tout le moins, elle soumette aux Québécoises et Québécois par voie référendaire le rejet officiel de la Loi constitutionnelle de 1982, imposée inconstitutionnellement à la population du Québec. Par ailleurs, les commissaires sont d'avis qu'aucune entente constitutionnelle respectant les demandes traditionnelles du Québec n'est possible dans le cadre du régime fédéral actuel. (Une abstention: Lynn Charpentier).

.....

- Pour la Commission, il ne fait aucun doute que l'association est aussi nécessaire et bénéfique pour le Canada que pour le Québec et qu'elle devrait s'imposer comme un état de fait advenant la souveraineté du Québec. Toutefois, la Commission recommande au gouvernement du Québec d'expliquer davantage ce que signifie une telle entente Canada-Québec et ses avantages mutuels pour les deux parties.

.....

- La Commission recommande que l'élaboration de la constitution soit confiée à une assemblée constituante dont les membres, hommes et femmes autant que possible, en parité, représenteraient à la fois les régions et les secteurs d'activités. La Commission recommande en outre d'étudier la possibilité de constituer des assemblées constituantes régionales qui seraient aussi responsables de la consultation de leur population et feraient rapport à l'Assemblée constituante nationale. La Commission recommande également que la nouvelle Constitution soit adoptée par référendum.

.....

- La Commission recommande que le principe de décentralisation soit inclus dans la Constitution et que les modalités d'application soient déterminées dans une loi quasi-constitutionnelle dont la modification serait soumise à une procédure spéciale (c'est-à-dire par référendum, sur majorité des deux tiers des députés ou autre). (Une dissidence: André Bachand).

.....

- La Commission recommande au gouvernement du Québec de rendre accessible l'information relative à la notion d'intégrité du territoire et ce, en diffusant notamment les études réalisées sur cette question dans le cadre de la Commission Bélanger-Campeau et de la Commission parlementaire sur les questions afférentes à la souveraineté.

.....

- La Commission estime que le gouvernement du Québec doit rendre davantage accessibles les arguments qui motivent son choix du dollar canadien.

.....

- La Commission, sans remettre en cause la pertinence d'une armée québécoise, recommande que celle-ci évolue vers une armée non traditionnelle, plutôt de type «garde nationale» et de sécurité civile.

NOUS AVONS BÂTI LA PLUS GRANDE BANQUE AU PAYS, UN CLIENT À LA FOIS.

## VOICI UNE ANNONCE POUR MAHER SOUHABI

Ne vous en faites pas, Maher.

Des dépenses imprévues, ça arrive même dans les meilleurs budgets.

Mais êtes-vous au courant qu'avec votre hypothèque de la Banque Royale vous pouvez profiter de l'option «Report de versement»? Voilà une nouvelle réconfortante!

Si vous désirez en discuter, vous n'avez qu'à appeler un de nos spécialistes hypothécaires. N'oubliez pas: nous sommes là pour vous aider.



**BANQUE ROYALE**

Avec vous.

**MEILLEURS  
PRIX  
GARANTIS**

# AVENTURE

ELECTRONIQUE

**PAS DE  
TPS**

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

**LIVRAISON  
GRATUITE**  
Même le dimanche!  
Détails en magasin.

## BLITZ

CETTE PROMOTION S'APPLIQUE  
SUR LES PRODUITS SÉLECTIONNÉS  
DE CES PAGES SEULEMENT ET NE  
PEUT ÊTRE JUMELÉE À UNE AUTRE  
PROMOTION.

**NE PAYEZ RIEN AVANT**

# 1996

**AUCUN  
DÉPÔT**

**MÊME SUR LES  
TAXES!**

**AUCUN  
PAIEMENT**

**AUCUN  
INTÉRÊT**

**PAS DE FRAIS  
D'ADMINISTRATION!**

**PAS DE PAIEMENTS  
MENSUELS!**

**PAS DE FRAIS CACHÉS!**

SUR PRODUITS PRÉSELECTIONNÉS.  
SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT.  
DÉTAILS EN MAGASIN.  
CETTE PROMOTION NE PEUT ÊTRE JUMELÉE  
À UNE AUTRE PROMOTION.



**LA PLUS  
GRANDE  
SÉLECTION  
DE 25"**

<b>PRODUIT DE MARQUE</b>	25" RÉCEPTEUR/MONITEUR • Télécommande	<b>38900</b>
<b>SANYO</b>	UN 25" AU PRIX D'UN 20" • Télécommande • Affichage à l'écran	<b>44900</b>
<b>RCA</b>	25" RÉCEPTEUR/MONITEUR • Couleur image-sur-image • Télécommande	<b>59900</b>
<b>HITACHI</b>	26" RÉCEPTEUR/MONITEUR • Décodeur sous-titrage	<b>69900</b>



**LA  
MEILLEUR  
CHOIX  
DE 27"**

<b>PRODUIT DE MARQUE</b>	27" RÉCEPTEUR/MONITEUR • Télécommande	<b>49900</b>
<b>TOSHIBA</b>	27" RÉCEPTEUR/MONITEUR • Capacité de sous-titrage	<b>69900</b>
<b>RCA</b>	27" STÉRÉO • Image sur image • Panneau de moniteur à 5 prises	<b>69900</b>
<b>HITACHI</b>	27" STÉRÉO ULTRA NOIR • Télécommande • Son ambiophonique	<b>79900</b>

**JVC**  
CAMÉSCOPE

- Facile à utiliser, et prêt à faire plus
- Zoom 12x à 2 vitesses
- Générateur de caractères
- Sensibilité de 2 lux

**79900**

**GoldStar**

**23900** MAGNÉSCOPE 2 TÊTES  
• Télécommande • Qualité vidéo HQ

**HITACHI**

**29900** MAGNÉSCOPE 2 TÊTES  
• Télécommande • Menu trilingue

**SANYO**

**37900** MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO  
• Télécommande superuniverselle

**Panasonic** **RABAIS 100%**  
Reg. 1099.00

**PALMORDER**

- Zoom 12, illumination 1 lux
- Système 4 têtes "Hi-tech"
- Télécommande
- Tête "flying Erase"
- Adaptateur VHS inclus

**99900**

Concessionnaire autorisé

**LOGICIEL CLARISWORKS GRATUIT**

**PAS DE TPS**

**MACINTOSH LC 475**

- 4 Mo de mémoire
- Disque rigide de 250Mo
- Processeur 68LC040 à 25Mhz
- Moniteur ColorPlus 14"
- Lecteur Apple SuperDrive (1.4Mo)
- Souris

**159900**

NOUVEAU CLAVIER ETENDU APPLE

**SANYO**

TÉLÉPHONE SANS FIL avec SUPER COMPANDER II

- Accès 10 canaux
- Antenne de caoutchouc

**9999**

**RECOTON**

SYSTÈME D'ÉCOUTEURS STÉRÉO

- Utilisez votre propre casque d'écoute ou celui fourni avec le petit récepteur
- Jusqu'à 150 pieds

**9999**

**SONY**

WALKMAN™ SPORSTER

- Auto-inversion
- Écouteurs

**9999**

**CASIO**

UN TÉLÉVISEUR AU PRIX D'UN BALADEUR!

**9999**

**PRODUIT DE MARQUE**

LECTEUR LASER STÉRÉO

- Chargeur frontal
- Filtre fréquence digital
- Programmation 21 mémoires
- Lecteur aléatoire

**9999**

**PRODUIT DE MARQUE**

RADIO PORTATIVE AM/FM STÉRÉO

- Magnétocassette simple
- Arrêt automatique

**9999**

**SONY**

**CINÉMA MAISON**  
DOLBY SURROUND PRO • LOGIC

**PAS DE TPS**

**59900**

RÉCEPTEUR DOLBY PRO LOGIC

- 70 watts x 2 / 20 watts au centre / 20 watts arrière
- Amplificateur discret frontal • Télécommande

ENCEINTES SURROUND ET DE CENTRE

- Enceinte centrale 80 watts • Enceintes surround 50 watts
- Blindage magnétique

**SONY**

**CINÉMA MAISON**  
DOLBY SURROUND PRO • LOGIC

RECÉRER L'AMBIANCE DU CINÉMA À LA MAISON!

**SONY**

RÉCEPTEUR DOLBY PRO LOGIC

**39900**

HAUT-PARLEURS CENTRAL, ARRIÈRE ET EXTRÊME GRAVE

**28900**

**SONY**

**CINÉMA MAISON**  
DOLBY SURROUND PRO • LOGIC

**PAS DE TPS**

**TRINITRON**

**219900**

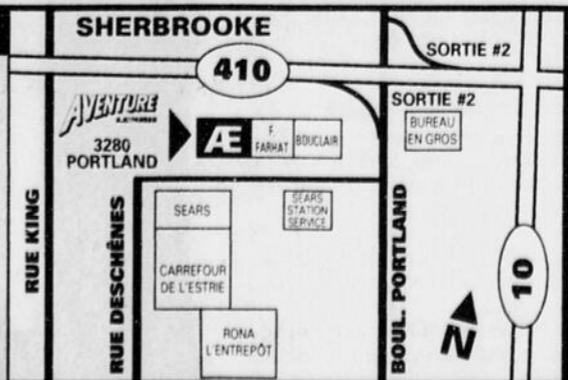
- 27" STÉRÉO RÉCEPTEUR/MONITEUR
- VHS 4-TÊTES HI-FI STÉRÉO avec TÉLÉCOMMANDE
- CINQ HAUT-PARLEURS
- RÉCEPTEUR DOLBY PRO LOGIC

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. \*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

**NUL NE PEUT  
BATTRE  
NOS PRIX**

**SUPERMAGASIN**

À côté du  
**CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
3280, Boul. Portland  
**346-6633**



**2 BOUTIQUES**

**CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
3250, Boul. Portland  
Tél.: 820-1476  
Tél.: 820-1732